



Investir dans les populations rurales

Royaume du Maroc

Projet de développement des filières agricoles dans les zones de montagne de la province d'Al Haouz (PDFAZMH)

PRÊT FIDA N° 861-MA

Rapport de supervision

Rapport principal et appendices

Dates de la mission: 6 au 20 mai 2014

Date du document: 4 juin 2014

No. du Projet: 1526

No. du rapport: 3235-MA

Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
Département de la gestion des programmes

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
A. Introduction	3
B. Evaluation d'ensemble de l'exécution du projet	4
C. Produits et réalisations	5
D. Avancement de l'exécution du Projet	9
E. Aspects fiduciaires	14
F. Durabilité	15
G. Impacts	16
H. Conclusion	16

Appendices

Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du projet et notes	19
Appendice 2: Cadre logique axé sur les résultats	21
Appendice 3: Résumé des principales mesures à adopter dans des délais convenus	23
Appendice 4: Questions financières	25
Appendice 5: Avancement matériel au regard du PTBA, y compris les indicateurs SYGRI	27
Appendice 6: Respect des dispositions de l'accord de financement, état d'avancement	31
Appendice 7: Gestion des savoirs, apprentissage et innovation	32

ANNEXES	34
Annexe I : Degré de mise en œuvre des recommandations de la mission d'appui FIDA d'octobre 2013	35
Annexe II : Termes de référence du sociologue/ Ingénieur en développement	37
Annexe III : Termes de référence d'Ingénieur en Agro-industrie et Marketing	39
Liste des personnes rencontrées	41
Programme des visites sur le terrain	43

Sigles et acronymes

AGR	Activités génératrices de revenus
ANOC	Association nationale ovine et caprine
AT	Assistance technique
AUEA	Association d'usagers d'eau d'irrigation
BE	Bureau d'études
CCA	Centre de conseil agricole
CR	Commune rurale
CT	Centres de travaux
DAO	Dossier d'appel d'offres
DP	Direction du projet
DPA	Direction Provinciale de l'Agriculture
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
GIE	Groupe d'intérêt économique
GR	Génie rural
INDH	Initiative nationale de développement humain
MAPM	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime
ODCO	Office de développement de la coopération
ONCA	Office national du conseil agricole
ONSSA	Office national de la sécurité sanitaire des produits alimentaires
PDFAZMH	Programme de développement des filières agricoles des zones montagneuses de la province d'Al Haouz
PDFAZMT	Programme de développement des filières agricoles des zones montagneuses de la province de Taza
PMER	Petite et moyenne entreprise rurale
PMH	Petite et moyenne hydraulique
PMV	Plan Maroc vert
PTBA	Programme de travail et budget annuel
SMOP	Service de mise en œuvre des projets
SVA	Service de vulgarisation et d'appui
S&E	Suivi-évaluation
SFDA	Société financière de développement agricole
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
TDR	Termes de référence
UGP	Unité de gestion du projet

A. Introduction

1. Une mission¹ du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) a séjourné au Maroc du 6 au 20 mai 2014, dans le cadre de la supervision du Projet de développement des filières agricoles dans les zones de montagne de la province d'Al Haouz (PDFAZMH). Il s'agit de la 1^{ère} mission de supervision du projet. Une mission d'appui FIDA s'est déroulée en octobre 2013.
2. L'objectif global du projet est de contribuer, dans le cadre du PMV-Pilier II et de la Stratégie d'intervention du FIDA au Maroc, à l'allègement de la pauvreté rurale par la croissance de manière durable des revenus des femmes, des hommes et des jeunes ruraux pauvres impliqués dans trois filières de production agricole, à savoir, les olives, les pommes et la viande rouge ovine. Les objectifs spécifiques du projet sont : i) d'améliorer la productivité des exploitations agricoles concernées par les trois filières et la qualité de leurs productions; ii) de valoriser les produits de ces filières par la transformation et le conditionnement; et iii) d'améliorer l'accès des producteurs à des marchés rémunérateurs.
3. Le coût total du projet est de 9,1 millions \$US une contribution du FIDA sous forme d'un prêt de 6,4 millions \$US et un don de 140'000 \$EU. La contribution nationale est de 2,59 millions \$US dont 2,32 millions \$US au titre de la contrepartie du Gouvernement, de 0,12 million \$US pour les bénéficiaires et 0,16 million \$US pour l'ANOC.
4. Le projet est effectif depuis septembre 2012, l'atelier de démarrage a eu lieu en mai 2013 et le 1^{er} décaissement a été effectué en mars 2014. La date d'achèvement du projet est prévue pour le 30 septembre 2017 et la clôture du prêt est fixée au 31 mars 2018.
5. Le programme est articulé autour de 3 composantes techniques et un dispositif de coordination, gestion et suivi-évaluation. Les composantes techniques sont : (i) Appui au développement de la filière olive; ii) Appui au développement de la filière pomme ; (iii) Appui au développement de la filière viande rouge ovine.
6. Au cours de son séjour, la mission a passé en revue l'exécution technique et la gestion administrative, financière et comptable du projet. Elle a notamment fait le point sur : (i) l'exécution des activités pendant la période sous-revue et apprécier les progrès dans la mise en œuvre; (ii) le degré de mise en œuvre des recommandations de la mission d'appui; (iii) l'efficacité des partenariats; (iv) le système de suivi-évaluation en s'assurant que les indicateurs SYGRI sont collectés et analysés; (v) les priorités du PTBA 2014 et le plan de passation des marchés et ; (vi) le degré d'exécution des clauses de l'Accord de Prêt.
7. La mission s'est rendue dans la zone du projet du 5 au 10 mai 2014, où elle a tenu une réunion le 6 mai 2014 avec l'UGP et la DPA de Marrakech. Du 7 au 9 mai 2014, elle a visité des réalisations sur le terrain et rencontré des représentants des partenaires, des équipes métiers, des membres d'AUEA, des petits agriculteurs et éleveurs et, recueilli leurs avis et suggestions. Elle a également tenu une séance de travail le 16 mai 2014 avec la direction de l'ANOC à Rabat (Le planning des visites et la liste des participants aux réunions, sont donnés en annexes du rapport).
8. Au terme de la mission, une réunion de synthèse a eu lieu au siège de la DPA à Marrakech le 9 mai 2014 avec l'équipe du projet. Une réunion de restitution s'est tenue à Rabat le 27 mai 2014 au siège de l'Agence de Développement Agricole (ADA). La mission a attiré l'attention des responsables sur les mesures à prendre pour un avancement optimal des activités du projet. Le présent aide-mémoire retrace les principales conclusions et recommandations de la mission.
9. La mission exprime ses remerciements aux autorités locales sur le terrain, au Directeur Provincial de l'Agriculture, à la Direction Générale de l'Agence de Développement Agricole (ADA), à la Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole (DIAEA), aux

¹ La mission était composée de : Mr Ghachem Kadari, consultant en développement rural, Chef de mission ; Mr Mohamed Milourhmane, point focal FIDA au Maroc, Mme Maria Hartl, conseillère technique FIDA, Mme Isabelle Stordeur, Assistante programme FIDA, Mr Mohamed Jemali, consultant en génie rural; Mr Amar Kaanane, spécialiste filières, Mr Adel Besbes, consultant en gestion financière. Mr Abdelhamid Abdouli, CPM/FIDA a participé à la réunion de restitution au siège de l'ADA le 27 mai 2014.

cadres de la DPA et de l'UGP, aux partenaires du programme et, aux populations, pour leur collaboration et leur soutien qui ont permis un bon déroulement des travaux.

B. Evaluation d'ensemble de l'exécution du projet

10. Durant ces 18 premiers mois, la direction du projet s'est investie dans une 1^{ère} étape qui a durée 8 mois, dans l'installation de l'UGP, la mise en place des crédits, le recrutement de l'assistance technique, la préparation du 1^{er} PTBA, la mise en place du système de suivi-évaluation et l'organisation de l'atelier de démarrage du projet. Une étape importante qui a permis à l'équipe de l'UGP de s'approprier pleinement la stratégie, l'approche et les objectifs du projet. Par la suite, les actions de l'UGP ont été consacrées, au lancement des études, le développement du partenariat et la conduite des activités sur le terrain où, un travail considérable a été mené en direction des bénéficiaires en termes d'approche participative et, de renforcement des capacités. Pour renforcer son intervention, l'UGP a initié des conventions de partenariat, avec des organisations professionnelles, des institutions et des organismes nationaux, régionaux et provinciaux, impliqués dans la mise en œuvre du Plan Maroc Vert-Pilier II (PMV-II) et dans l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH).
11. **Sur le plan des réalisations physiques** et par rapport aux prévisions du PTBA 2014, les actions menées en **amont des filières olive et pomme** ont permis, la constitution de 12 équipes métiers (au lieu de 10 prévus), les plantations de 130 ha de pommiers et, la réhabilitation de 300 ha de plantations d'oliviers (sur respectivement 230 ha et 500 ha prévus). Les procédures de mise en œuvre de ces filières sont celles requises pour les projets PMV-II. **En aval**, l'état d'avancement des Business Plans et des études de marchés pour les filières olive et pomme est satisfaisant. Les constructions et le renforcement des unités de valorisation sont en attente des résultats de ces études. Pour le **volet PMH**, les appels d'offres sont en phase de lancement. Pour la **filière ovine**, l'UGP a signé 5 conventions avec l'ANOC pour la mise en place et le renforcement des groupements d'éleveurs. Le travail de prospection et d'identification des éleveurs a démarré et la réflexion entre l'UGP et l'ANOC sur la constitution des nouveaux groupements est engagée. Pour tous ces aspects, l'état d'avancement de l'exécution des réalisations physiques **à l'amont des filières est satisfaisant et à l'aval moyennement satisfaisant.**
12. **Au niveau coordination**, l'UGP est opérationnelle et les comités de pilotage au niveau régional et provincial se réunissent. Les services de la DPA (SMOP² et SAV³) et l'assistance technique en place sont qualifiés et apportent leurs soutiens. Les recommandations de la mission d'appui d'octobre 2013 sont mises en œuvre et des améliorations sont constatées. Le système de suivi évaluation est en place et fonctionne à la satisfaction de toutes les parties. Les indicateurs SYGRI de 1^{er} niveau sont disponibles et la construction du site web pour renforcer la communication du projet est en cours de finalisation. Le développement du partenariat a abouti à l'élaboration de 41 conventions dont 31 sont signées. Pour tous ces aspects, l'état d'avancement de l'exécution au niveau de la coordination est **satisfaisant**. Toutefois, les moyens logistiques (véhicules, carburant, etc.) restent insuffisants au regard du volume des activités engagées.
13. **Au niveau gestion**, les **procédures de passations de marchés** sont respectées mais, les décaissements accusent des retards importants. A fin avril 2014, le taux des décaissements sur le prêt FIDA est de 2,09% et en tenant compte des dépenses en cours, il atteint 6%. Le don FIDA de 90'000 DTS est destiné au financement des kiosques pour la commercialisation des produits du terroir dont la réalisation n'est prévue qu'au 2nd semestre 2015. La contribution du gouvernement représente 2,9% sur le total de la contrepartie de l'Etat mais celle des bénéficiaires n'est pas comptabilisée. Il faut également signaler que le gel des paiements décidés par l'Etat en novembre 2013 a affecté l'exécution du projet. L'état d'avancement de l'exécution au niveau des décaissements est **moyennement satisfaisant.**

² Service de mise en oeuvre des projets

³ Service d'appui et de vulgarisation

C. Produits et réalisations

14. A fin avril 2014, les résultats obtenus par composante, des principaux produits ou réalisations du projet sont résumés ci-après (les détails sont donnés à l'appendice 5 « Avancement matériel » ci-dessous).

Composante I : < Appui au développement de la filière olive >

15. **A l'amont**, les prévisions au titre du PTBA 2014 concernent : i) la création de 5 « équipes métiers » ; ii) l'organisation de 6 sessions de formation et une visite d'échange ; iii) l'acquisition du matériel de récolte et de traitement phytosanitaire et ; iv) la réhabilitation de 500 ha de plantations d'oliviers. Par rapport à ces prévisions, les taux cumulés des réalisations sont comme suit :
- i) Les cinq (5) équipes métiers prévues (dont 1 composée uniquement de femmes) sont en place (100%). Le total des membres de ces équipes est de 43 dont 8 femmes. Des formations leurs ont été dispensées sur les techniques, de taille, protection phytosanitaire, fertilisation, irrigation et récolte. Les équipes ont été constituées selon les critères d'éligibilité définis dans le document de conception du projet et les recommandations formulées par la mission d'appui d'octobre 2013. Lors des visites sur le terrain, les membres des « équipes métiers » ont demandé à ce que les formations se déroulent pendant les périodes où sont pratiquées les activités objet de ces formations pour pouvoir bénéficier de séances pratiques.
- ii) Les six (6) sessions de formations prévues ont été dispensées à 100% par des spécialistes, à travers six (6) modules⁴ au profit de, 809 bénéficiaires dont 651 hommes et 158 femmes (20%). Ces formations ont été menées selon la formulation des experts de l'INRA et de l'International Plant Nutrition, validée par le spécialiste de la mission d'appui FIDA d'octobre 2013 (à savoir, réaliser un seul itinéraire technique au lieu de trois en matière de taille, fertilisation et protection phytosanitaire)
- iii) Les Kits⁵ de récolte et de traitement pour l'olive ont été distribués aux « équipes métiers ». La réhabilitation de 300 ha de plantations d'oliviers (sur 500 ha prévus, soit 65%) a ciblé 623 agriculteurs à travers les techniques de récolte, taille et travaux de sol. Par rapport à la surface traitée, ceci correspond à la réhabilitation de plus de 30'000 arbres (oliviers). *La mission recommande de poursuivre la réhabilitation des 200 ha restants avant la fin de l'année 2014.*
- iv) La visite d'échange dans la région de Meknès (visite de l'Agropole d'olivier, des unités de trituration et des vergers oléicoles) prévue pour 30 producteurs d'olive n'est pas encore faite. La visite sera organisée une fois la formation terminée en fin novembre 2014 (marché de formation est en cours de visa). *La mission recommande à la direction du projet de l'engager avant fin décembre 2014.*
16. Au vu des résultats ci-dessus, l'état d'avancement au niveau amont de la filière olive est **satisfaisant**.
17. **A l'aval** de la filière olive, les activités prévues en 2014 concernent : i) l'élaboration des business plans des produits de la filière olive ; ii) les études de marché des produits de l'olive, iii) la construction d'aires de transformation (conserves d'olives de table, tapenade, savon dur et savon mou à partir de l'huile d'olive) ; iv) l'achat des équipements de stockage et d'emballage; v) le diagnostic des bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène des unités de trituration d'huile d'olive existantes dans la zone du projet et ; vi) l'identification des unités pilotes potentielles pour leur accompagnement dans la mise en place des démarches relatives aux bonnes pratiques de qualité.
18. Les Business Plans et les études de marché sont bien avancés. Les activités liées aux constructions de nouvelles unités de valorisation et le renforcement de unités existantes dépendent des résultats des études et des business plans.

⁴ Dans les domaines de la récolte (282 hommes et 61 femmes), qualité de l'huile (70 hommes et 17 femmes), la taille (82 hommes et 29 femmes), fertilisation (66 hommes et 28 femmes), traitement phytosanitaire (90 hommes et 12 femmes) et les techniques d'irrigation (61 hommes et 11 femmes).

⁵ 1 kit par équipe composé de : 2 sécateurs électriques, 2 tronçonneuses, 2 vibreurs, 5 scies manuelles, 3 ébrancheurs et un pulvérisateur sur brouette d'une capacité de 100 litres.

19. Pour deux produits de l'olive (Tapenade et savon dur), les études de marché et les business plan ont été réalisés et, les résultats indiquent que les unités de transformation de ces 2 produits **ne sont pas rentables économiquement** (Les scores finaux obtenus⁶ sont respectivement pour la tapenade et le savon de 1 et 1,39 c'est à dire inférieur à 1,5 qui est le score à atteindre pour confirmer la rentabilité du produit ou de l'unité). Pour le savon mou, l'unité est économiquement viable et le processus de mise en œuvre doit se poursuivre. Pour l'olive de table, le business plan est en cours de finalisation.
20. *La mission recommande à l'UGP de sursoir à la réalisation des unités dont les études ont montré qu'elles ne sont pas viables. Il est également recommandé, de passer en revue les business plans de façon détaillée pour s'assurer de la pertinence des conclusions émises par les études de faisabilité. Un rapport de validation devra être établi par l'UGP avec l'appui d'un consultant spécialiste en la matière sur les principales conclusions liées à la faisabilité et la durabilité de ces unités.*
21. Pour les unités dont les études de faisabilité ont démontré la rentabilité et, en raison du montage des plans d'architecture qui nécessitent environ 8 mois avant leur livraison, la mission est d'avis avec l'UGP de différer la réalisation de ces unités au 2nd trimestre 2015.
22. Concernant, le renforcement d'une unité de trituration d'huile d'olive, l'identification est en cours. Le diagnostic recommandé par la mission d'appui d'octobre 2013 sur les bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène des unités de trituration (en faisant ressortir celles ayant des potentialités à mettre en place des systèmes de gestion de qualité selon la démarche HACCP), a été réalisé par l'AT du projet. Sur 5 unités évaluées (selon la grille prévue par la réglementation nationale⁷), les résultats ont permis l'identification de trois unités⁸ potentielles pour une amélioration de leurs pratiques de fabrication et d'hygiène. *La mission recommande à la direction du projet de finaliser les conventions avec ces unités et de procéder à leur mise à niveau pour ces bonnes pratiques.*
23. Au vu des résultats enregistrés, l'état d'avancement de l'exécution des activités menées en aval de la filière olive est moyennement **satisfaisant**.
24. **Volet PMH.** Pour la filière olive, il est prévu : i) la réfection de 2 ouvrages de dérivation ; ii) 3 unités de captages des sources ; iii) 10 km de seguias et ; iv) la construction de 2 bassins de stockage. La réalisation des ouvrages est subordonnée aux résultats des études sur : i) l'élaboration du schéma général intégré de consolidation, ii) l'avant projet et l'évaluation préliminaire du coût ; iii) les relevés topographiques ; et iv) le projet d'exécution, le DAO et le contrôle des travaux.
25. Le schéma général intégré, l'avant projet et l'évaluation préliminaire du coût sont en cours de réalisation. Les études topographiques pour les 10 km de seguias, le projet d'exécution, le DAO et contrôle des travaux, sont actuellement en phase de lancement d'appel d'offres. Par rapport au calendrier initialement prévu, le volet PMH accuse du retard car la réception des études était programmée pour fin 2013. L'UGP doit procéder à la réception de ces études et engager les travaux durant 2014. *La mission recommande également à la direction du projet, d'accélérer la réalisation de ces études et d'actualiser le planning des travaux d'aménagement.* L'état d'avancement de l'exécution du volet PMH est **moyennement satisfaisant**.
26. Les mesures convenues pour améliorer les actions au niveau de la filière olive sont données dans le tableau ci-après.

Mesures convenues	Echéance	Responsables
Composante I « Appui au développement de la filière olive ».		
1. Réhabiliter les 200 ha d'oliviers restants	4 ^{ème} trimestre 2014	UGP/AT
2. Réaliser la visite à Meknès pour les petits agriculteurs	4 ^{ème} trimestre 2014	UGP/AT
3. Achever les études Business plans et études des marchés	Septembre 2014	SMOP/UGP/AT
4. Engager la construction des unités de valorisation des olives rentables	2 ^{ème} trimestre 2015	SMOP/UGP

⁶ Selon les résultats obtenus à partir de la matrice de Mc Kinsey obtenus par les enquêtes menées en 2014, par le bureau d'études Compétences. (La matrice de Mc Kinsey est un modèle de décision stratégique et d'analyse du portefeuille des unités d'affaires stratégiques d'une entreprise ou organisation et permet de décider quel domaine d'activités stratégiques devra recevoir un investissement ou de décider quelle activité ou produit ne devrait pas être conservé).

⁷ Décret N°2-10-473 du 6/9/2011

⁸ Igrswak, commune Amghras Amizmiz ; Al Amal commune Ouled Mtaa Amizmiz et ; Marigha commune Ouirgane Asni.

5. Renforcer l'unité de trituration huile d'olive éligible (station conditionnement)	Septembre 2014	UGP/AT
6. Acquérir le matériel de conditionnement et d'emballage d'huile d'olive	Décembre 2014	SMOP/UGP/AT
7. Etablir une convention avec unités à accompagner dans les BPF ⁹ et BPH ¹⁰	Septembre 2014	SMOP/UGP/AT
8. Accélérer la réalisation des études PMH et actualiser planning des travaux	juillet 2014	UGP/AT
9. Procéder à la réception des études PMH et engager les travaux en 2014	Décembre 2014	UGP/SMOP/AT

Composante II : <Appui au développement de la filière pomme >

27. **En amont**, les prévisions au titre du PTBA 2014 concernent : i) la création de 7 « équipes métiers » ; ii) l'organisation de 5 sessions de formation et une visite d'échange ; iii) l'acquisition du matériel de récolte et de traitement phytosanitaire ; iv) les plantations nouvelles de 230 ha de pommiers. Par rapport aux objectifs fixés, les taux cumulés des réalisations sont comme suit :
- i) Les sept (7) équipes métiers prévues (100%) sont en place et sont composées d'hommes uniquement (83). Les critères d'éligibilité de ces équipes, sont les même que ceux définis pour la filière olive. Des formations leur ont été dispensées sur les techniques de taille, irrigation, protection phytosanitaire, fertilisation et récolte.
- ii) Les sessions de formations prévues (5) ont été dispensées à 100%, par des spécialistes à travers 5 modules¹¹ au profit de 549 petits producteurs (trices) dont 539 hommes et 10 femmes (2%). Sur ce volet, *la mission recommande au projet d'étudier la possibilité d'établir un itinéraire technique incluant la technique d'éclaircissage pour la filière pomme et d'organiser des sessions de formation en ce sens pour les équipes métiers et pour les petits agriculteurs.*
- iii) Les Kits¹² de récolte et de traitement pour les pommes ont été distribués aux « équipes métiers ». Un lot de vibreurs et de filets de récolte pour la pomme a été budgétisé dans le Costab. *La mission estime que ce matériel n'est pas adapté pour la filière pomme et les fonds disponibles devront être réalloués pour d'autres activités.*
- iv) Sur les 230 ha de plantations nouvelles de pommiers prévus, 120 ha ont été plantés (52%) et ont ciblé 529 agriculteurs répartis sur 39 Douars. Une superficie de 29 ha a été préparée et ajournée en attendant l'achèvement du système d'irrigation.
- v) La visite programmée dans le PTBA 2014, à Midelt pour 20 producteurs de pommiers au niveau d'un verger pilote et d'une unité de conservation n'est pas faite. *La mission recommande à la direction du projet de l'engager avant fin décembre 2014.*
28. Au vu des résultats ci-dessus, l'état d'avancement de l'exécution des activités développées en amont de la filière pomme est **satisfaisant**.
29. **En aval**, l'UGP a été renforcée par un ingénieur agro-alimentaire et 2 techniciens en qualité, conformément au rapport de conception du projet. Les résultats attendus pour la filière sont: i) l'élaboration des Business plans des produits de la filière pomme ; ii) l'étude de marchés des produits de la pomme, iii) la construction des aires de transformation des pommes (une unité de production et de conditionnement du vinaigre de pomme, une unité de production de compote de pomme et 3 unités de conditionnement de pommes).
30. Les Business Plans et les études de marchés sont bien avancés. Comme pour la filière olive, les activités relatives à la construction des unités de valorisation sont liées aux résultats des business plans. L'étude disponible pour le moment est celle relative à la réalisation d'une unité de compote de pomme. Les premiers résultats montrent que la réalisation de cette unité n'est **pas rentable économiquement**. Sur ce point, *la mission recommande à l'UGP de sursoir à la réalisation de cette unité et de procéder selon la démarche retenue pour les unités de la filière olive dont les résultats ont démontré leur non rentabilité.*

⁹ Bonnes pratiques de fabrication.

¹⁰ Bonnes pratiques d'hygiène.

¹¹ Dans les domaines de la récolte (82 hommes), taille (131 hommes), fertilisation (80 hommes), traitement phytosanitaire (157 hommes et 1 femme) et les techniques d'irrigation (99 hommes et 9 femmes).

¹² 1 kit par équipe composé de : 2 séateurs électriques, 2 tronçonneuses, 5 scies manuelles, 3 ébrancheurs et un pulvérisateur sur brouette d'une capacité de 100 litres.

31. *De la même façon que pour l'olive, la réalisation des unités dont les résultats des études ont montré qu'elles sont rentables sera différée au 2nd trimestre 2015 et ce, en raison du montage des plans d'architecture qui nécessite environ 8 mois avant la livraison.*
32. En ce qui concerne les activités aval de la filière pomme, l'état d'exécution est **moyennement satisfaisant**.
33. **Volet PMH.** Pour la filière pomme, il est prévu : i) la réfection de 2 ouvrages de dérivation ; ii) 3 unités de captages de sources ; iii) 5 km de seguias et ; iv) la construction de 3 bassins de stockage.
34. Pour cette filière, le constat sur l'état d'avancement de ce volet est identique à celui de la filière olive. Aussi, comme pour la filière olive, le SMOP doit procéder à la réception des études et engager les travaux durant 2014. *La mission recommande, d'accélérer la réalisation de ces études et d'actualiser le planning des travaux d'aménagement.*
35. Pour préserver les ressources en eau et renforcer la gestion économe de l'eau, *la mission recommande d'intensifier les formations en direction des AUEA et de renforcer leur statut, pour mener à bien la gestion des périmètres et, vulgariser les systèmes d'irrigation moderne par la création de parcelles de démonstration, la formation des techniciens et des agriculteurs.*
36. A ce stade, l'état d'exécution des activités du volet PMH est **moyennement satisfaisant**.
37. Les mesures convenues pour améliorer les actions au niveau de la filière pomme sont données dans le tableau ci-après.

mesures convenues	Echéance	Responsables
Composante I «Appui au développement de la filière pomme».		
1. Etablir un itinéraire d'éclaircissage et former les EM et agriculteurs	3 ^{ème} trimestre 2015	UGP/AT
2. Planter les 81 ha de pommiers restants	Décembre 2014	SMOP/UGP/AT
3. Organiser la visite à Midelt (verger pilote et unité de conservation)	Décembre 2014	UGP/AT
4. Engager la construction des unités de valorisation pommes rentables.	2 ^{ème} trimestre 2015	SMOP/UGP
5. Accélérer la réalisation des études PMH et actualiser le planning des travaux	juillet 2014	UGP/AT
6. Réceptionner les études de PMH et engager les travaux durant 2014	fin 2014	UGP/SMOP/AT
7. Intensifier les formations des AUEA et renforcer leur statut	Continu	SMOP/UGP/AT

Composante III : <Appui au développement de la filière viande rouge ovine>

38. Au titre de cette composante, il est prévu: i) la création de 4 groupements d'éleveurs et le renforcement d'un groupement existant ; ii) la formation et l'encadrement rapproché des éleveurs dans le cadre d'un partenariat avec l'ANOC pour l'amélioration des techniques de conduite des élevages ; iii) l'amélioration génétique de 160 troupeaux ; iv) l'appui à l'amélioration des techniques de conduite des élevages en matière d'alimentation de santé, d'hygiène et de reproduction ; v) création de 3 petits projets d'élevage et d'engraissement au profit des petits éleveurs, des femmes et des jeunes ; vi) l'aménagement et l'équipement de 42 bergeries ; vii) l'amélioration des disponibilités fourragères la réalisation de 5 locaux de stockage d'aliments pour troupeaux et ; viii) la promotion de la valorisation et des sous produits à partir de 2 entreprises de travail du cuir et de travail de la laine ; ix) l'appui à la commercialisation des animaux engraisés.
39. Pour la constitution des groupements, le projet a signé en septembre 2013, cinq (5) conventions de partenariat avec l'ANOC. Malgré un retard de 9 mois, dû à la notification de l'ordre de service pour le démarrage des travaux, le processus et le planning prévus sont bien maîtrisés. Les phases de prospection, sensibilisation et de formation ont démarré. La phase de prospection a touché 353 éleveurs sur les 400 prévus (88%) et son achèvement est prévu pour octobre 2014. Pour la sensibilisation des éleveurs, 4 réunions sur 20 ont été tenues (20%) et pour la formation pratique, 400 visites (sur 2'000) ont été réalisées avec l'organisation de 4 voyages d'études sur 12.
40. Il faut cependant noter que la phase de prospection dans les communes rurales cibles du projet, a fait ressortir un noyau de sélection très faible en effectifs ovins, d'où le risque d'obtenir des groupements non viables. Lors des entretiens avec la direction de l'ANOC, la mission a noté que la réflexion sur la constitution de ces groupements se poursuit et un diagnostic supplémentaire va être mené en novembre 2014 pour valider le dispositif organisationnel à

mettre en place et s'assurer que les critères exigés pour leur constitution sont remplis, selon les normes requises par les statuts de l'ANOC et, évaluer la capacité d'autofinancement des éleveurs pour renforcer leur durabilité. *Sur ce point, la mission est d'avis de prendre en considération la préoccupation de l'ANOC sur la viabilité des nouveaux groupements et de se fixer sur leur nombre. Aussi, la mission recommande à la direction du projet, d'organiser une réunion avec l'ANOC pour valider le dispositif organisationnel qui sera retenu et élaborer un avenant pour amender les conventions en cours.*

41. Pour le stockage d'aliment pour troupeaux, sélection génétique, etc., leur développement est lié à la mise en place des groupements.
42. En ce qui concerne la valorisation de la laine et des peaux, l'étude de faisabilité d'une unité de traitement a été établie par le spécialiste en production animale de l'AT. Les premiers résultats montrent que l'unité n'est pas rentable et présente également des impacts négatifs sur l'environnement. Cette étude doit être validée par la direction régionale de l'Artisanat et ce, dans le cadre de la convention qui va la lier au projet.
43. L'UGP a également initié des « petits projets » pour les femmes organisées en coopératives. Deux petits projets d'élevage ovins (Sardi) regroupant 15 femmes chacun ont été créés fin 2013 mais ne sont pas fonctionnels par manque de produits et d'équipements. Une étude de faisabilité a été faite en ce sens et propose d'augmenter le nombre de brebis de 2 à 5 pour rendre l'activité plus motivante (amélioration du revenu) et garantir sa durabilité. *La mission recommande d'augmenter l'effectif des brebis par femme et d'accélérer la fourniture des équipements et produits d'élevage nécessaires pour rendre opérationnelles ces deux coopératives féminines.*
44. Le 3^{ème} projet concernant la valorisation de la laine et du savoir faire local par le tissage n'est pas encore finalisé. La direction régionale de l'artisanat est fortement intéressée pour appuyer ce projet et une convention de partenariat a été signée en ce sens par les 2 parties.
45. L'état d'exécution des activités au niveau de la composante viande rouge ovine est **moyennement satisfaisant**.
46. Les mesures convenues pour améliorer les actions au niveau de la filière viande rouge ovine sont données dans le tableau ci-après.

Mesures convenues	Echéance	Responsables
Composante III « Appui au développement de la filière viande rouge ovine »		
1. Se concerter avec l'ANOC et réduire le nombre de groupements des éleveurs.	avant fin 2014	UGP/ANOC
2. Augmenter le nombre de brebis par femme et fournir les équipements et produits d'élevage nécessaires aux coopératives de femmes	avant fin 2014	UGP/ANOC
3. Finaliser le projet de valorisation de la laine en partenariat avec la direction provinciale de l'artisanat	avant fin 2014	UGP/D. artisanat

D. Avancement de l'exécution du Projet

Gestion administrative et financière.

47. Le projet est exécuté par la Direction Provinciale de l'Agriculture (DPA) de Marrakech. Le contrôle interne est mis en place au sein du MAPM et du Ministère de l'Economie et des Finances. Le contrôle externe est assuré par l'Inspection Générale des Finances (IGF). La gestion des crédits est assurée de manière **satisfaisante**. Une application informatique « GESTFIDA » a été installée et permet d'exécuter la programmation physique selon : i) les plans de travail annuels; ii) l'introduction des délégations des crédits par lignes budgétaires, composantes et par catégories de dépenses; iii) la gestion de la base des données des contrats (marchés, bons de commandes, conventions) conclus par le projet; iv) le suivi des situations comptables du projet et le suivi des situations physiques du projet par la sortie des états. La gestion et l'archivage des marchés en termes de dossiers d'appel d'offres, mandats et engagements, se font à travers le système de Gestion Intégrée des Dépenses (GID). Le suivi des états des engagements et des paiements est assuré par des tableaux Excel. Il faut rappeler que, le système GID ne permet pas de générer automatiquement les états financiers (Ressources/Emplois par catégorie ou par composante, sous-composante, activité du projet, catégorie de dépenses selon l'accord de prêt Gouvernement Marocain/FIDA).

48. **Engagements et paiements** : Les crédits prévus pour les 18 premiers mois du projet sont de 30,7 millions MAD et les crédits délégués à fin avril 2014 ont atteint 20,5 millions MAD (soit 67%) et représentent 27% du coût total du projet. Les engagements ont atteint 14,24 millions MAD, soit 69% des crédits délégués. Cependant, il faut rappeler que la circulaire du chef de gouvernement relatif au gel des crédits d'investissements à partir de novembre 2013 et la suspension des engagements des crédits le 10 octobre 2013, ont affecté l'exécution du projet. La levée de cette suspension n'est intervenue qu'au mois de mars 2014. Le montant des crédits payés est de 3,55 millions MAD soit 24,9% des crédits d'engagement et 17% des crédits des paiements. Ce dernier taux reste faible en raison des retards accumulés par le trésor public dans le traitement des émissions des dépenses. Sur ce plan, la performance du projet reste **moyennement satisfaisante**.

Assistance technique.

49. La performance de l'AT **est satisfaisante**. Les profils de postes sont conformes aux termes de référence (Tdrs) du document de conception du projet et, la sélection a été faite selon les procédures de recrutement en vigueur.
50. Toutefois, la réalisation des unités de valorisation des filières olive et pomme nécessite un encadrement intensif et un savoir faire élevé. La mission est d'avis pour que l'ingénieur en agro-alimentaire soit disponible plus de temps que prévu initialement. Par ailleurs, avec le départ des 2 sociologues de la DPA, l'UGP devra disposer d'un(e) sociologue à plein temps, avec une spécialisation d'ingénieur en développement/vulgarisation et une expérience en matière de genre, d'un minimum de 5 ans en milieu rural de préférence et si possible en zones de montagne. Les Tdrs revus et complétés pour les 2 postes sont donnés en annexe I & II du rapport.
51. *Aussi, la mission recommande à l'UGP d'élaborer un avenant au contrat d'assistance technique conformément aux procédures en vigueur. La durée du mandat de chacun sera précisée dans l'avenant et sera fonction du montant autorisé.*

Suivi-évaluation

52. L'état d'avancement de l'exécution de ce volet est « **satisfaisant** ». Le projet a mis en place un système de suivi-évaluation fiable, basé sur les engagements financiers et permet de mesurer les réalisations physiques. La mission d'appui FIDA de 2013 avait établi la liste des indicateurs SYGRI pour le 1^{er} et le 2nd niveau. Il avait été convenu que les résultats de l'enquête d'impact finale du SYGRI de la « Phase I du projet », réalisée en décembre 2013, serve de référence pour l'établissement des indicateurs de 1^{er} niveau du SYGRI de la phase II.
53. Il faut également réaliser des enquêtes ponctuelles de satisfaction des clients pour chaque filière, une fois les activités plus avancées, sur les aspects commercialisation. Lors de la mission de revue à mi-parcours, les indicateurs SYGRI de 2nd niveau seront validés, les objectifs contenus dans le rapport de conception finale seront revus si nécessaire et le cadre logique sera révisé.
54. Dans la mesure où les indicateurs SYGRI de 2nd niveau se basent sur les changements produits par le projet à moyen terme, *la mission recommande :*
- i) de démarrer dès cette année, la collecte des données pour les indicateurs de 2nd niveau. Cette collecte va concerner en 2014 les critères de justification des indicateurs de 2nd niveau à l'amont des filières (AUEA, PMH et équipes métiers). Pour l'aval des filières, la collecte des données débutera l'année suivante, étant donné que la construction des unités de valorisation est prévue pour le 2^{ème} trimestre 2015*
 - ii) d'établir une matrice des responsabilités entre les différents services et avec les institutions partenaires du projet pour organiser la collecte pour chaque filière de production (olive, pomme et viande ovine).*
55. *De même, la mission recommande à la direction du projet d'organiser des échanges dans le S/E avec le projet de développement des filières agricoles dans les zones montagneuses de la province de Taza (PDFAZMT), pour partager les expériences acquises dans ce domaine.*

56. Les mesures convenues pour améliorer la gestion administrative et financière sont données dans le tableau ci-après.

Mesures convenues	Echéance	Responsables
Gestion administrative et financière		
1. Démarrer la collecte des données pour les indicateurs de 2 ^{ème} niveau	fin 2014	UGP/SE
2. Etablir une matrice des responsabilités entre les différents services et avec les institutions partenaires du projet pour organiser la collecte pour chaque filière de production	fin 2014	UGP/SE/SMOP/SAV
3. Elaborer un avenant au contrat d'assistance technique pour allonger le la durée du contrat de l'ingénieur en agro-alimentaire et du sociologue	juillet 2014	UGP/AT
4. Organiser des échanges dans le S/E avec le projet de développement des filières agricoles dans les zones montagneuses de la province de Taza (PDFAZMT)	avant fin 2014	UGP

Ciblage des bénéficiaires

57. La mission a noté que les critères de ciblage par filière sont bien respectés. Les exploitations retenues pour le pommier sont celles de moins de 1 ha (500 exploitations). Pour l'olivier, les agriculteurs disposent de moins de 5 ha (1,700 exploitations) et, les éleveurs possèdent moins de 40 têtes d'ovins (800 éleveurs).
58. Le projet a prévu l'intervention de trois sociologues au niveau du volet organisationnel et sur les aspects genre. Cependant, plusieurs contraintes et changements institutionnels ont engendré des départs au niveau de l'équipe sociale et affecté la mise en œuvre initiale du projet surtout que la démarche du Plan Maroc Vert se base sur l'organisation sociale. Le sociologue de la DPA a été nommé chef de service, la sociologue spécialiste genre a été mutée et le sociologue de l'assistance technique n'a pas donné satisfaction. Par la suite, le bureau d'étude a fait appel à un autre sociologue, expert en organisation professionnelle, qui a fait preuve de compétence mais a rencontré un empêchement majeur. Après son départ, toute l'équipe de l'UGP et une sociologue junior nommée par le bureau d'étude, ont fait un effort louable de collaboration et de travail en équipe pour gérer la tâche et assurer la pérennité de la mission. Comme les aspects genre et ciblage sont des paramètres déterminants dans la phase de démarrage, voire tout au long du projet, il faut reconnaître que cette approche pragmatique a sauvegardé les approches, bien que diverses et dispersées, mais elle a assuré certains progrès dans la première année de mise en œuvre. Aussi, *la mission recommande de recruter un(e) sociologue à plein temps, avec une spécialisation d'ingénieur en développement - vulgarisation et une expérience en matière de genre, d'un minimum de 5 ans en milieu rural de préférence et ci-possible en zones de montagne. Pour cela, les termes de référence du sociologue ont été revus et un avenant au contrat d'assistance technique sera introduit conformément aux procédures en vigueur. La durée du contrat du sociologue sera fonction du montant qui sera déterminée par le montant autorisé dans l'avenant.*
59. Un diagnostic rapide des filières olive et pomme a permis de lister 33 organisations professionnelles agricoles (OPA) dont 4 OPA féminines regroupant 86 femmes. Cependant, des dysfonctionnements étaient notés par absence ou inexpérience des instances professionnelles, des associations et coopératives jeunes, le manque de perception des communes sur le rôle des OPA comme partenaires, l'absence d'orientations stratégiques de la part des structures existantes et, des lacunes en matière de démocratie et de bonne gouvernance au sein des OPA. Il a été également conclu que les coopératives ne répondaient pas aux critères du travail coopératif et mobilisaient les membres uniquement pour le stockage et la vente groupée. Il n'existe ni des documents de suivi des activités des instances de gouvernance et de gestion, ni de plan d'action. Suite aux recommandations de la mission d'appui FIDA d'octobre 2013, la démarche organisationnelle a été modifiée¹³. Par la suite, une convention a été signée avec la faculté de lettres pour les enquêtes à mener afin de mieux définir les besoins en formation et soutien technique. *La mission suggère de bien définir les objectifs de cette enquête et d'utiliser les résultats comme un « Baseline » pour en tirer des leçons à l'occasion d'une autre enquête ou à la clôture du projet.*

¹³ Voir Aide-mémoire de la réunion de la mission du 12 Novembre 2013

60. Les équipes métiers ont été sélectionnées (5 pour l'olivier et 7 pour le pommier dont une féminine) et organisées en associations dans l'attente du changement de leur statut en coopératives de prestation de service et en TPE (très petites entreprises). Pour augmenter le nombre de femmes dans les équipes métiers, certaines tâches ont été ouvertes aux femmes, comme le contrôle phytosanitaire, la fertilisation ou l'éclaircissage dans la filière pomme. Si la participation des femmes dans les équipes métiers mixtes est acceptée par les autres membres et la population, il faudrait veiller à ce qu'il y ait 2 à 3 femmes dans une équipe mixte pour éviter une situation d'isolement des femmes membres. Il n'est pas recommandé de faire une catégorisation des tâches comme étant masculines ou féminines (cas de l'utilisation des pulvérisateurs réservée aux hommes). La solution sera d'établir plus d'équipes métiers pour femmes, ou de réserver des tâches spécifiques dans une équipe mixte et de former un noyau au sein de l'équipe métier comme pour les femmes faisant l'éclaircissage. La technique de l'éclaircissage n'est pas encore acceptée comme moyen de modernisation de la production et exige plus de formation et sensibilisation. *La mission recommande de revoir l'opportunité des équipes métiers mixtes et d'élaborer des solutions viables et durables.*

61. L'appréciation sur l'efficacité du ciblage est « **moyennement satisfaisante** ».

Intégration des femmes et aspect genre

62. L'équipe a réalisé des progrès considérables en intégrant les aspects de genre, grâce au soutien et la motivation de l'UGP sous le leadership de la chef de l'UGP. Les cadres et les animateurs sont convaincus de la nécessité de l'implication des femmes et des jeunes ruraux dans les actions du projet mais, la mise en œuvre de l'approche genre reste parfois confinée à l'invitation des femmes et des jeunes aux réunions et à l'incitation des interlocuteurs hommes à les associer aux différentes activités.

63. En décembre 2013, le sociologue a réalisé une proposition de démarche d'appui au genre (qui reste théorique), et qui se résume dans les étapes suivantes : i) analyse du genre et repérage des foyers où intervenir ; ii) mettre en place des indicateurs de suivi du genre ; iii) veiller à la réalisation des actions orientées vers le genre ; iv) intégrer cette démarche de façon transversale dans les trois composantes et ; v) charger un(e) responsable au suivi de cette démarche. Un organisme externe¹⁴ à DPA a réalisé un audit participatif du genre (y compris une analyse SWOT), sur trois coopératives dans la zone du projet qui étaient sélectionnées en concertation avec la Direction Régionale de l'Agriculture. La prochaine étape devra être une définition des activités concrètes et stratégiques à mettre en œuvre dans les filières.

64. La formation en ciblage et genre de l'UGP qui a eu lieu pendant la première année, était théorique. Comme l'a souligné la mission d'appui du FIDA d'octobre 2013, le prestataire n'a pas fait le lien avec les activités prévues pour expliquer comment intégrer le genre dans le projet. *La mission recommande que le programme de formation sur les méthodes de ciblage qui devait être dispensé à tout le personnel chargé de la mise en œuvre du PDFAZMH durant la troisième année de son exécution, doit avoir lieu avant la revue à mi-parcours et sera combiné avec une formation pratique sur le genre. L'objectif de cette formation sera la définition de la stratégie de ciblage et du genre, basées sur les données des enquêtes et études de marchés effectuées et, la prise de décision sur des activités spécifiques pour femmes et jeunes.*

65. Le projet appuie les femmes et les jeunes pour créer des PMER liées aux trois filières retenues et ciblera 500 femmes et 390 jeunes. Comme indiqué dans le rapport de conception, ce chiffre est un minimum exigé mais il n'est pas figé. Il sera demandé aux populations de faire place à un maximum d'adhérents aux petits projets. L'appréciation sur la prise en compte de l'équité hommes-femmes est « **moyennement satisfaisante** ». *La mission suggère de faire un effort pour augmenter le nombre de femmes et de jeunes ciblés par le projet à travers les PMER. Il faudrait surtout intégrer plus de femmes dans la professionnalisation des filières, notamment la commercialisation et la fabrication telle que proposées par les études de marchés (hygiène, mise en bouteille). Pour cibler les jeunes, il est proposé d'établir au moins un groupe réservé*

¹⁴ L'Audit Participatif du Genre, s'insère dans le cadre du projet ECO de FEMMES « Appui à l'émancipation socio-économique des femmes rurales en Tunisie et Maroc à travers leurs inclusion dans les réseaux de l'économie sociale », cofinancé par l'Union Européenne dont CEFA est responsable pour le Maroc, en partenariat avec le REMESS et en association avec le ministère de l'agriculture et des pêches maritimes du Maroc

aux jeunes filles sur place dans un village et leur confier une tâche précise comme par exemple la fabrication du vinaigre.

66. Les formations effectuées dans la filière pomme ont ciblé seulement les hommes (à l'exception d'une femme). La mission d'appui a demandé à l'équipe du projet d'ouvrir d'autres listes en donnant l'opportunité aux femmes qui désirent en faire partie notamment pour les activités qui, traditionnellement, lui reviennent (ex. la récolte, le tri) et par la suite, faire une sélection sur la base de critères liés à la compétence et à la capacité de pouvoir exercer les métiers appris.
67. *A propos de la formation, la mission recommande d'introduire si possible des modules d'une certaine durée et qui demandent un engagement régulier (1 fois par semaine pendant 2 à 3 mois) afin d'assurer un meilleur apprentissage et un approfondissement par répétition et faire-faire (fabrication de vinaigre, conditionnement de la pomme, artisanat, travail du cuir). Des visites d'échanges seront organisées pour les hommes et les femmes avec le projet de développement des filières agricoles dans les zones montagneuses de la province de Taza (PDFAZMT).*
68. Les mesures convenues pour améliorer les aspects relatifs au ciblage, à l'équité hommes femmes et au genre sont données dans le tableau ci-après.

Mesures convenues	Echéance	Responsabilité
Ciblage et équité genre		
1. Recruter un/une sociologue à plein temps, établir un avenant au contrat d'assistance technique (pm. Voir volet AT)	Juillet-Aout 2014	UGP/DPA/AT
2. Définir les objectifs de l'enquête sur les OPA qui sera menée par la faculté de lettre et utiliser les résultats comme Baseline pour tirer des leçons à la clôture du projet.	Juin 2014	UGP/Faculté lettres
3. Revoir la composition des équipes métiers mixtes et élaborer des solutions viables et durables.	Juin-Juillet 2014	UGP/DPA
4. Dispenser le programme de formation sur les méthodes de ciblage à tout le personnel du projet avant la revue à mi-parcours, et le combiné avec une formation pratique sur le genre.	Mars – Avril 2015	UGP
5. Augmenter le nombre de femmes et jeunes ciblés par le projet à travers les PMER et intégrer plus de femmes dans la professionnalisation des filières.	Mars – Avril 2015	UGP
6. Introduire des modules dont la durée demande un engagement régulier afin d'assurer un meilleur apprentissage et approfondissement par répétition et faire-faire. Les visites d'échanges doivent être organisées aussi bien pour hommes que pour les femmes.	2015	UGP
7. Veiller au respect de la stratégie de ciblage, y compris la dimension genre retenue par le projet.	2015	FIDA/GVT
8. Produire plus de documentation, publication, articles dans la presse, articles web au niveau local, national et FIDA pour disséminer plus d'information sur les innovations et l'importance du patrimoine.	fin 2014	UGP/SE

Gestion des connaissances

69. Le projet capitalise sur les résultats et les acquis de la phase I du projet mais également sur les expériences des projets menés dans le cadre du PMV-II et des autres partenaires techniques et financiers. Avec la mise en place des « équipes métiers » et l'introduction des bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène, le projet introduit des innovations majeures qui auront à terme des effets positifs sur la qualité de la production et les revenus des petits producteurs (trices) dans la zone d'intervention (Voire appendice 7).

Partenariat.

70. Un travail considérable a été mené par l'UGP pour développer des synergies dans la mise en œuvre et l'exécution du projet. Au total, 41 conventions ont été établies avec des organisations professionnelles, organismes ou institutions intervenant notamment dans le cadre du PMV-pilier II et l'INDH. Ces conventions se répartissent comme suit : 12 avec les équipes-métiers ; 10 avec des organisations professionnelles et 19 avec des institutions publiques ou privées pour l'accompagnement du projet dans ses diverses activités. Parmi ces conventions, 31 ont été signées. Une avec la Délégation Régionale du Tourisme (appui pour la commercialisation et la promotion des produits) et une autre avec l'ONSSA (prophylaxie, phytosanitaire) sont en cours de négociations. Il faut noter que seules les conventions avec l'ANOC et l'INRA sont

budgetisées. Pour assurer un suivi efficace sur le terrain, la mission recommande à l'UGP d'établir un plan d'action avec un chronogramme de réalisation et des indicateurs de suivi pour chaque convention et, mobiliser en relation avec les structures de tutelle les moyens matériels (renforcement en véhicules et carburant) et financiers (mobilisations des crédits) dans les délais. L'état d'avancement de l'exécution de ce volet est « satisfaisant ».

Mesure convenue	Echéance	Responsables
Partenariat		
1. Etablir un plan d'action, un chronogramme de réalisation et des indicateurs de suivi de la performance pour chaque convention	Juillet 2014	UGP/Partenaires

E. Aspects fiduciaires

71. **Décaissements par bailleurs.** A fin avril 2014, les taux de décaissements sont respectivement de 2,09% sur le prêt FIDA et 2,89% sur la contrepartie du gouvernement, soit un taux global de 2,2% du coût total du projet. Ces taux sont jugés faibles et ne reflètent pas la situation d'avancement des réalisations physiques et en matière d'engagement. Néanmoins, en tenant compte des dépenses en cours, ce taux est estimé à 6%.
72. **Décaissements sur le prêt FIDA.** A fin avril 2014, les décaissements réels ont atteint 85'698 DTS, soit 2,09%. Toutefois, au vu des crédits engagés sur le PTBA 2014, le taux de décaissement sur le prêt FIDA devrait connaître une amélioration substantielle pour atteindre 28% à fin 2014, si des efforts importants sont déployés par l'UGP durant le deuxième semestre 2014, notamment pour la PMH, la filière ovine et les activités en aval des filières olive et pomme. A ce niveau l'état d'exécution est « insatisfaisant ».
73. **Contrepartie du Gouvernement.** Le financement de la contrepartie est de 2,89%. La mission a noté qu'avec les contrats en cours et les engagements sur le PTBA 2014, ce taux atteindrait 11% en fin 2014. L'UGP devra mettre à jour le niveau de contribution en ce qui concerne la part des droits et taxes et les contributions en nature apportées par la partie nationale notamment, les véhicules et autres charges de fonctionnement. L'état d'exécution de la contribution du gouvernement est « moyennement satisfaisant ».
74. **Contribution des Bénéficiaires.** Dans le Costab, la contribution des bénéficiaires est estimée, à 120'000 USD, soit 1,3% du coût total du projet. Il est à noter qu'au niveau du système de gestion financière de l'UGP, les contributions des bénéficiaires ne sont pas prises en compte. La mission recommande à l'UGP d'améliorer la documentation de ces contributions et d'effectuer leur comptabilisation en temps réel.
75. **Décaissements par catégorie sur le prêt FIDA.** Les décaissements par catégorie de dépenses¹⁵ conformément à l'annexe 2 de l'accord de prêt FIDA concernent les catégories 4 (Formation, animation et études) avec 8,86% et 5 (Appui et assistance technique) avec 5,26%. A date de la mission, aucun décaissement n'a été effectué sur les autres catégories.
76. **Décaissements par composante.** L'analyse des dépenses¹⁶ par composante, fait ressortir les taux de décaissements (tous bailleurs confondus) comme suit : Composante I « filière olive » (2,29%); Composante II « filière pomme » (2,13%); Composante III « filière ovine » (1,64%) et Coordination-gestion (3,3%).
77. **PTBA.** En matière de consolidation des PTBA, les différents niveaux d'exécution par année sont résumés comme suit : (en millions MAD : Source UGP, au 30/04/2014)

Montants des crédits	2012	2013	2014
1. Demandés par le projet	6,02	14,99	9,74
2. Alloués par l'Etat	5,24	9,20	6,04
3. Engagés par l'UGP	2,68	9,18	2,37
4. Payés par le trésor	0	1,96	1,59
- Alloués/demandés	87%	62%	62%
- Engagés/alloués	51%	99%	39%
- payés/engagés	0%	21%	26%

¹⁵ Source IFAD Mai 2104

¹⁶ Source UGP, Mai 2014

78. En 2014, les montants alloués par l'Etat représentent 62% des montants demandés par le projet, les montants engagés par le projet 39% et les montants payés par le trésor 26%. *La mission recommande à ce que les montants alloués soient alignés sur les montants demandés dans le cadre du PTBA.* La cohérence entre les crédits demandés dans le cadre des PTBA 2013 et 2014 et les crédits alloués, est jugée « **moyennement satisfaisante** ».
79. **Etats Certifiés des Dépenses.** La revue par la mission des états certifiés de dépenses confirme la bonne tenue de ces dernières. Les justificatifs sont disponibles.
80. **DRF en instance.** Une demande de remboursement (DRF3), selon le formulaire 101 (période considérée du 07/11/2013 au 30/04/2014) est en attente de transmission au FIDA pour un montant de 1'324'811 MAD (équivalents à environ 105'000 DTS) et concerne des marchés d'assistance technique, de formation, d'études et travaux de plantation. Afin de permettre un suivi régulier des DRF par l'UGP, il a été convenu que le FIDA fasse parvenir régulièrement à la direction du projet, une copie de la situation des déboursements sur les fonds du prêt (Status by fund and Historical disbursements).
81. **Dispositions de l'accord de prêt.** Les dispositions de l'Accord de Prêt sont respectées. Toutefois, le rapport d'activité du 2nd semestre 2013 n'a pas été élaboré. A ce niveau le degré de mise en oeuvre est « **satisfaisant** ».
82. **Passation des marchés.** L'UGP a engagé 27 marchés pour un montant total de 20,4 millions de MAD (équivalent à 2,52 millions USD), dont 3 marchés ont fait l'objet d'un examen préalable du FIDA pour avis de non objection. La mission a passé en revue un échantillon de marchés/contrats et a constaté la bonne appropriation par le personnel en charge du service de passation des marchés. La qualité des dossiers passés en revue est acceptable. Le système de passation des marchés est fonctionnel, les données sont disponibles et dans les délais. Le constat général révèle également une bonne application des dispositions de l'accord de prêt et de la réglementation nationale en matière de passation des marchés. La conformité de la passation des marchés par rapport aux procédures nationales et du FIDA est « **satisfaisante** ».
83. Gestion des contrats Les paiements effectués sont en conformité avec l'état d'avancement physique et financier et aux modalités de paiements stipulées dans les contrats.
84. Registre des contrats. La tenue des registres de gestion (notamment des contrats, conventions et bons de commande) est **satisfaisante**. Les informations requises sur les marchés passés sont à jour et conformes au modèle fourni par la mission d'appui¹⁷.
85. Archivage. L'archivage des dossiers est bien fait et leur accessibilité se fait dans les délais.
86. **Audits des comptes.** Il s'agit du 1^{er} audit des comptes du projet pour l'exercice 2013. Des mesures ont été engagées en ce sens par la direction du projet, mais à date de la mission, aucune réponse n'a été fournie par l'IGF du Ministère des finances. Il y a un risque pour que le rapport d'audit ne soit pas disponible dans les délais requis. *La mission rappelle que le rapport d'audit des comptes du prêt devra parvenir au FIDA au plus tard le 30 juin 2014 et ce, conformément à l'accord de financement.*

Mesures convenues	Echéance	Responsables
Aspects fiduciaires		
1. Accélérer la transmission des DRF au FIDA	Continu	DB/MEF
2. Adresser à l'UGP les situations des décaissements sur le prêt FIDA	Continu	FIDA
3. Aligner les montants alloués sur les montants demandés par le PTBA	Continu	MAPM/MEF
4. Evaluer la contribution réelle des bénéficiaires	Continu	UGP
5. Transmettre au FIDA le rapport d'audit de 2013 au plus tard le 30 juin 2014		

F. Durabilité

87. Les « équipes métiers » mises en place constituent non seulement une innovation dans la zone du projet mais également, un gage de durabilité si les formations qui leur sont dispensées sont adéquates. Il faut aussi les accompagner pour améliorer leur statut et les ériger en prestataires capables d'appuyer les petits agriculteurs dans l'amélioration de la production et la qualité des produits de leurs exploitations. Les unités de valorisation dont l'éligibilité est confirmée par les

¹⁷ Octobre 2013

études et business plans sont également un gage de durabilité pour la transformation et le conditionnement des surplus de production. Le renforcement des capacités des AUEA va améliorer la gestion durable des systèmes d'irrigation et l'économie de l'eau. En ce qui concerne l'élevage, les expériences menées dans le pays dans la constitution des groupements de petits éleveurs avec l'appui de l'ANOC, ont démontré leur fiabilité et leur importance dans l'amélioration génétique des troupeaux, la qualité de l'alimentation et la prophylaxie. Le petit élevage constitue une source de revenus complémentaires durables pour les ménages ruraux, notamment pour les femmes.

88. **Durabilité institutionnelle.** Au niveau institutionnel, les actions entreprises aussi bien en amont qu'en aval des filières sont menées de façon participative avec les coopératives, groupements, associations et en partenariat avec des institutions privés et publiques. Des appuis et formations pour renforcer leurs capacités sont apportées en ce sens. Le niveau d'exécution est **satisfaisant**.
89. **Durabilité économique et sociale.** Les actions prévues par le projet en terme d'investissements, d'accès au financement, formations et en organisation professionnelle vont concourir à l'autonomie des bénéficiaires. Ces actions constituent des prémices à la durabilité sociale des organisations et institutions. Le projet a signé des conventions avec les organisations professionnelles et les équipes métiers et à ce stade, l'exécution est **moyennement satisfaisante**.
90. **Durabilité environnementale.** Les aspects environnementaux sont pris en compte par le projet. Les formations dispensées par le projet dans l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires et des engrais, l'appui en gestion aux AUEA, la réalisation des ouvrages de PMH (seguias, bassins, sources, etc.), les plantations nouvelles, la réhabilitation des vergers et l'amélioration des techniques d'irrigation, sont destinées à améliorer la gestion économe de l'eau et faire face aux effets de la sécheresse. Les études de faisabilité menées avant la réalisation des unités de transformation sont un gage de préservation de l'environnement (cas de l'unité de traitement des peaux). A ce stade de la mise en oeuvre, l'appréciation des effets sur la durabilité est **moyennement satisfaisante**.
91. **Désengagement du projet.** Les critères relatifs à la stratégie de désengagement du projet sont ceux arrêtés dans le rapport de conception (appui à la pérennité des organisations, amélioration de la qualité des produits, renforcement des capacités des bénéficiaires, appui aux partenaires, ciblage genre et environnemental, transfert de compétences aux prestataires, etc.). A ce stade, leur mise en oeuvre est **moyennement satisfaisante**.

G. Impacts

92. Les actions développées en direction des petits agriculteurs à travers, la création des coopératives de services et l'amélioration de la qualité des produits aussi bien en amont qu'en aval, visent l'amélioration de leur capital productif, l'augmentation de leurs revenus et la sécurité alimentaire des bénéficiaires. A terme, les actifs physiques et financiers seront consolidés. L'impact sur les politiques de développement sera également perceptible car le projet s'inscrit dans la stratégie du PMV-II et de l'INDH et concourent à leurs objectifs. A ce stade, il est très tôt de se prononcer sur les impacts du projet. Ils seront déterminés par les indicateurs SYGRI de 3^{ème} niveau qui feront l'objet d'une enquête d'évaluation à l'achèvement du projet.

H. Conclusion

93. La dynamique générée par le projet s'inscrit bien dans le cadre des processus initiés par le PMV et l'INDH pour améliorer les besoins des populations rurales les plus démunies. En raison de son aspect novateur pour la région et, afin de rendre durables les actions du projet, le FIDA et la Partie Marocaine sont d'accord sur les mesures convenues et demandent à l'UGP de les mettre en oeuvre dans les délais requis, notamment pour les mesures prioritaires suivantes :
 - Passer en revue les business plans de façon détaillée pour s'assurer de la pertinence des conclusions émises par les études de faisabilité et de préparer un rapport de validation

- avec l'appui d'un consultant spécialiste en la matière sur les principales conclusions liées à la faisabilité et la durabilité de ces unités ;
- Finaliser les conventions avec les unités de trituration d'huile d'olive sélectionnées et, procéder à leur mise à niveau pour les bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène ;
 - Activer la réalisation des études de PMH et engager les travaux durant le second semestre 2014 ;
 - Valider avec l'ANOC le dispositif organisationnel qui sera retenu pour la constitution des nouveaux groupements d'éleveurs ;
 - Procéder à la sélection et au recrutement du sociologue et de l'ingénieur agro-alimentaire;
 - Augmenter le nombre de femmes et de jeunes ciblés par le projet à travers les PMER et intégrer plus de femmes dans la professionnalisation des filières, notamment dans la commercialisation et la fabrication telle que proposées par les études de marché (hygiène, mise en bouteille, etc.) ;
 - Accélérer les décaissements et transmettre les DRF au FIDA dans les délais tout en assurant leur suivi
 - Développer des synergies avec le programme de développement des filières agricoles dans les zones de montagne de la province de Taza (PDFAZMT), et organiser des visites d'échanges d'expériences.
94. La revue à mi-parcours étant prévue vers la fin 2015, l'UGP devra dès à présent engager la réflexion sur la base des expériences et des résultats acquis pour, le cas échéant procéder à des réaménagements dans la programmation des activités et des modalités de leurs mises en oeuvre.
95. Le FIDA et le Gouvernement du Royaume du Maroc approuvent les conclusions de la mission de supervision.

Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du projet et notes

A. Faits essentiels

Pays	Maroc		No. du projet	1526	No. du prêt	861-MA
Projet	Projet de développement des filières agricoles dans les zones montagneuses de la province d'Al Haouz (PDFAZMH)			Prêt/don DSF.		
Date de mise à jour :	31 mai 2014	Dernière supervision	6 au 20 mai 2014		Conditions de financement	
Inst. Responsable de la supervision	IFAD/FIDA	Nbre de supervisions	1	Dernière mission/Avancement de l'exécution/suivi 07/10/ au 16/10/2013		
				Millions USD		% Taux de décaissement
Approbation	13/12/2011			Coût total	9.13	2.17
Accord	21/02/2012	Délai d'entrée en vigueur	9.4 mois	FIDA Total	6.54	2.09
Entrée en vigueur	21/09/2012			Prêt du FIDA	6.40	2.09
Premier décaissement	20/03/2014	Dernier audit		Don FIDA	0.14	0
Examen à mi-parcours				Financement national total	2.59	2.89
Achèvement initial	30/09/2017			Bénéficiaires	0.12	0
Achèvement	30/09/2017			Gouvernement (National)	2.32	2.89
Clôture	31/03/2018			Autres	0.16	0
Nbre de prolongations	0					

B. Notes concernant l'exécution du projet

B.1 Aspects fiduciaires	Précédente	Actuelle	B.2 État d'avancement de l'exécution du projet	Précédente	Actuelle
1. Qualité de la gestion financière	4	5	1. Qualité de la gestion du projet	4	5
2. Acceptabilité du taux de décaissement	3	3	2. Exécution du S&E	4	5
3. Financement de contrepartie	3	4	3. Cohérence entre le PTBA et l'exécution	4	4
4. Conformité à l'accord de prêt	5	5	4. Prise en compte de la problématique hommes-femmes	3	4
5. Conformité aux règles de passation des marchés	5	5	5. Lutte contre la pauvreté	na	na
6. Qualité et ponctualité des audits	na	na	6. Efficacité de l'approche de ciblage	4	4
			7. Innovation et apprentissage	4	5
			8. Prise en compte du climat et environnement	4	5

B.3 Produits et réalisations	Précédente	Actuelle	B.4 Durabilité	Précédente	Actuelle
1. Appui au développement de la filière olive	4	4	1. Renforcement des institutions (organisations, etc.)	3	4
2. Appui au développement de la filière pomme	4	4	2. Autonomisation	3	4
3. Appui au développement de la filière viande ovine	4	4	3. Qualité de la participation des bénéficiaires	3	4
4. Coordination et gestion du projet	4	4	4. Adaptabilité des prestataires de services	4	5
			5. Stratégie de retrait (préparation et qualité)-	4	4
			6. Possibilité de réplication à plus grande échelle	4	4

B.5 Justification des notes

Les composantes d'appui au développement des filières olive, pomme et viande ovine ont connu un début de réalisations et vont engendrer des produits innovants (équipes métiers, unités de transformation) qui auront des effets importants sur la qualité de la production, la valorisation des produits et les revenus des petits producteurs/trices. La gestion financière et le suivi évaluation sont satisfaisants. Les procédures de passations sont respectées et les conditions de l'accord de prêt ont été mises en oeuvre. Le projet a enregistré une avancée importante en matière de ciblage et de la problématique hommes femmes. Les études de faisabilité pour les unités de transformation prennent en compte la problématique de l'environnement et l'appui à la PMH et aux AUEA contribuent à l'économie pour augmenter la résilience des populations face à la sécheresse. Le taux de décaissement reste encore insatisfaisant en raison du gel des paiements par le gouvernement de novembre 2013 à mars 2014.

Évaluation globale et profil de risque		Précédente	Actuelle
C.1	Actifs physiques/financiers	4	4
C.2	Sécurité alimentaire	4	4
C.3	Qualité de l'amélioration des actifs naturels et la résilience climatique	4	4
C.4	Avancement global de l'exécution (Sections B1 et B2)	4	4

Justification des notes sur l'avancement globale de l'exécution

- Globalement le niveau de l'exécution est satisfaisant pour les activités en amont des filières mais reste encore moyennement satisfaisant en aval. Les procédures de mise en œuvre des filières sont respectées et l'état d'avancement des Business Plans et des études de marchés pour les filières olive et pomme est satisfaisant. Les constructions et le renforcement des unités de valorisation sont en attente des résultats de ces études. Le volet PMH est au stade des études. Le travail de prospection et d'identification des éleveurs pour la constitution des groupements est engagé avec l'ANOC. Au niveau coordination, l'UGP est opérationnelle, les comités de pilotage se réunissent. Le système de suivi évaluation est en place et fonctionne bien et les indicateurs SYGRI de 1^{er} niveau sont disponibles. Le développement du partenariat est satisfaisant mais les moyens logistiques (véhicules, carburant, etc.) restent insuffisants au regard des activités engagées. Les procédures de passations de marchés sont respectées mais, les décaissements accusent des retards importants et reste moyennement satisfaisant.

C.5. Probabilité de réalisation des objectifs de développement (section B 3 et B4)	4	5
---	---	---

Justification des notes sur les objectifs de développement

- A ce stade, les résultats obtenus au niveau de l'exécution des activités par composantes sont encourageants et contribueront à l'atteinte des objectifs du projet. L'engagement sur le terrain et l'appropriation par les membres de l'UGP, de la stratégie et des objectifs du projet sont forts et, cela est dû à la capitalisation des acquis de la phase 1 du projet par l'équipe de l'UGP, mais aussi à la qualité de la prestation fournie par l'assistance technique qui accompagne le projet. Les formations apportées aux équipes métiers et aux coopératives au niveau organisationnel et gestion vont renforcer la durabilité de ces acquis et contribuer à l'atteinte des objectifs du projet.

Risques Description succincte des principaux risques concernant chaque section ainsi que de leur impact sur la réalisation des objectifs de développement et la durabilité des résultats

Aspects fiduciaires	Risque limité en matière de gestion. Les cadres du projet (UGP et DPA) ont une bonne maîtrise des procédures financières et de passations des marchés. En matière de décaissement, le risque est moyen, si le dispositif dans le traitement et le suivi des DRF n'est pas renforcé.
Avancement de l'exécution du projet	Risque faible. L'UGP est fortement engagé sur le terrain et les engagements des marchés pour la réalisation des activités sont à un stade avancé.
Produits et réalisations	Risque faible. Les produits et réalisations sont bien avancés sur le terrain. Des résultats tangibles sont attendus vers fin 2014.
Durabilité	Risque faible. Avec la mise en place des équipes métiers et les formations apportées par le projet tant au niveau technique que gestion et organisation, les facteurs de durabilité existent.

Appendice 2 : Cadre logique axé sur les résultats

DESCRIPTION DU PROGRAMME	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHESES (H) ET RISQUES (R)
Objectif général			
Contribuer à l'allègement de la pauvreté rurale par la croissance, de manière durable, des revenus des femmes, des hommes et des jeunes ruraux pauvres impliqués dans trois filières de production agricole (olives, pommes et ovine).	A l'achèvement du projet, le nombre de ménages dont l'indice d'accumulation de biens s'est amélioré a augmenté et la taille des enfants de moins de 5 ans ainsi que leur poids se sont améliorés.	Enquêtes SYGRI sur accumulation des biens et malnutrition des enfants au démarrage, à la mi-parcours, et à l'achèvement du projet	<ul style="list-style-type: none"> H. Synergie avec les Programmes nationaux et sectoriels
Objectifs de développement			
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la productivité des exploitations agricoles concernées par les trois filières et la qualité de leurs productions; - Valoriser les produits de ces filières par la transformation et le conditionnement; et - Améliorer l'accès des producteurs à des marchés rémunérateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le revenu moyen de l'exploitation agricole de la zone du projet a augmenté de 15% à la fin du projet. - Au terme du projet, 75% des organisations de base de valorisation des productions sont fonctionnelles et viables et ont accès à des marchés rémunérateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques agricoles de la DRA • Rapport annuel sur les indicateurs SYGRI • Enquêtes SYGRI à mi-parcours, et l'achèvement du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • H. Les bénéficiaires du projet visent bien le groupe cible • H. Les ressources humaines sont qualifiées
Résultats du projet			
Composante. 1: Développement de la filière 'olive'			
Amont de la filière: <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions d'utilisation des eaux d'irrigation et renforcement des capacités des AUEA - Création de coopératives de services «métier» de jeunes ruraux - Augmentation des rendements et amélioration de la qualité des olives 	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions concernant l'irrigation sont réalisées à 100% - 70% des AUEA sont fonctionnelles - 3/5 coopératives de services «métier» sont fonctionnelles et viables - Les rendements sont augmentés de 30% en année de croisière - La qualité des fruits est améliorée de 50% 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel sur les indicateurs SYGRI • Enquêtes sur les rendements et les prix 	<ul style="list-style-type: none"> • H. Moyens humains suffisants • R. Sécheresse sur plusieurs années • H. Adoption par les agriculteurs des techniques préconisées
Aval de la filière: <ul style="list-style-type: none"> - Organisation des producteurs en coopératives - Mise en place des unités de valorisation des produits de la filière gérées sous forme coopérative - Amélioration de la qualité de l'huile - Amélioration de la commercialisation de l'huile et des produits dérivés 	<ul style="list-style-type: none"> - Les quatre coopératives de valorisation sont constituées et sont fonctionnelles - Trois unités de transformation sont installées et ont adopté les technologies recommandées - 50% de la quantité d'huile produite est conforme aux normes de qualité - Deux produits et dérivés sont labellisés et commercialisés à prix élevés 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes de gestion des coopératives • Fiches de traçabilité interne, fiches d'enregistrement des BPF, BPH, et sécurité sanitaire • Fiches de produits élaborés portant les quantités et qualités • Certificats qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • H. Moyens humains suffisants pour l'encadrement des coopératives • H. Normes sanitaires appliquées
Composante 2: Développement de la filière 'pomme'			
Amont de la filière: <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions d'utilisation des eaux d'irrigation - Création des coopératives de services «métier» - Augmentation des rendements et amélioration du calibre et de la qualité des pommes 	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions d'irrigation sont réalisées à 100% - 70% des AUEA sont fonctionnelles - Trois coopératives de services «métier» sont fonctionnelles et viables - Les rendements sont augmentés de 25% en 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel sur les indicateurs SYGRI • Rapports et enquêtes par l'UGP 	<ul style="list-style-type: none"> • H. Moyens humains suffisants • R. Sécheresse sur plusieurs années • H. Adoption par les

DESCRIPTION DU PROGRAMME	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHESES (H) ET RISQUES (R)
- Augmentation des prix perçus par les petits agriculteurs	moyenne (selon l'âge des arbres) en année croisière - Le % de gros calibre des pommes est augmenté de 23 à 32%		agriculteurs des techniques préconisées
Aval de la filière: - Organisation des producteurs en coopératives - Mise en place des unités de valorisation des produits de la filière - Amélioration de la commercialisation des pommes conditionnées et des produits dérivés	- Cinq coopératives de valorisation sont constituées et fonctionnelles - Quatre unités de conditionnement et de transformation sont installées et ont adopté les technologies recommandées - Deux produits dérivés sont labellisés et commercialisés à prix élevés	<ul style="list-style-type: none"> Fiches de traçabilité interne, fiches d'enregistrement des BPF, BPH, et sécurité sanitaire Certificats SDOQ et HACCP Comptes de gestion des coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> H. Appui aux coopératives par l'AT et l'ODCO H. Normes sanitaires appliquées
Composante 3: Développement de la filière 'ovine'			
Amont de la filière: - Organisation et formation des éleveurs - Amélioration de la conduite du cheptel - Renforcement du disponible fourrager par stockage d'aliments de bétail - Mise en place de petits projets pour les femmes Aval de la filière: - Appui à la commercialisation des animaux engraisés à l'occasion de l'Aïd Al Adha - Valorisation du cuir et de la laine	- Quatre groupements d'éleveurs sont créés - 30% des éleveurs ont amélioré la conduite de leur cheptel - Quatre centres de stockage d'aliments de bétail sont mis en place et bénéficient à 60% des membres des groupements - Les deux unités de valorisation prévues sont mises en place et fonctionnelles	Rapports annuels sur les indicateurs SYGRI Rapports trimestriels et annuels de l'ANOC	<ul style="list-style-type: none"> H. Convention signée avec l'ANOC H. Contrat d'assistance technique engagé H. Coopératives fonctionnelles

Appendice 3: Résumé des principales mesures à adopter dans des délais convenus

Domaines d'actions/Mesures convenues	Echéances	Responsables
Produits		
I. Composante I «Appui au développement de la filière olive».		
1. Réhabiliter les 200 ha d'olivier restants	4 ^{ème} trimestre 2014	AT-UGP
2. Réaliser la visite à Meknès au profit de 30 agriculteurs	4 ^{ème} trimestre 2014	AT-UGP
3. Achever les études Business plans et études des marchés	Septembre 2014	AT-SMOP-UGP
4. Engager la construction des unités de valorisation des olives rentables	2 ^{ème} trimestre 2015	SMOP-UGP
5. Renforcer l'unité de trituration d'huile d'olive éligible par une station de conditionnement	Septembre 2014	AT-UGP
6. Acquérir le matériel de conditionnement et d'emballage d'huile d'olive	Décembre 2014	AT-SMOP-UGP
7. Etablir une convention d'engagement des unités à accompagner dans la mise en place des BPF ¹⁸ et BPH ¹⁹	Septembre 2014	AT-SMOP-UGP
Volet PMH		
8. Accélérer la réalisation des études et actualiser le planning des travaux d'aménagement.	Décembre 2014	UGP/AT
9. Intensifier les formations des AUEA et renforcer leur statut	Continu	SMOP/UGP/AT
II. Composante II « Appui au développement de la filière pomme»		
10. Etablir un itinéraire d'éclaircissage et former les EM et agriculteurs	3 ^{ème} trimestre 2015	UGP/AT
11. Planter les 81 ha de pommier restants	Décembre 2014	SMOP/UGP/AT
12. Organiser la visite à Midelt au niveau d'un verger pilote et une unité de conservation	Décembre 2014	UGP/AT
13. Engager la construction des unités de valorisation de pommes dont les études ont démontré la rentabilité.	2 ^{ème} trimestre 2015	SMOP/UGP
III. Composante III «Appui au développement de la filière viande ovine»		
14. Réduire le nombre de groupements des éleveurs à 4.	avant fin 2014	UGP/ANOC
15. Augmenter le nombre de brebis à 5 par femme pour les AGR, et fournir les équipements et produits d'élevage nécessaires aux coopératives	avant fin 2014	UGP/ANOC
16. Finaliser le projet de valorisation de la laine en partenariat avec la direction provinciale de l'artisanat	avant fin 2014	UGP/D. artisanat
IV. «Coordination et gestion du projet»		
Suivi-évaluation		
17. Démarrer la collecte des données pour les indicateurs de 2 ^{ème} niveau	fin 2014	UGP/SE
18. Etablir une matrice des responsabilités entre les différents services et avec les institutions partenaires pour organiser la collecte pour chaque filière	fin 2014	UGP/SE/SMOP/SAV
Assistance technique		
19. Elaborer un avenant au contrat d'assistance technique pour allonger la durée du contrat de l'ingénieur en agro-alimentaire et du sociologue	juillet 2014	UGP/AT
Ciblage et équité genre		
20. Recruter un/une sociologue à plein temps. Revoir le cahier de charges et établir un avenant au contrat d'assistance technique (pm. Voir volet AT)	Juillet-Aout 2014	UGP/DPA/AT
21. Définir les objectifs de l'enquête sur les OPA qui sera menée par la faculté de lettre et utiliser les résultats comme Baseline pour tirer des leçons à la clôture du projet.	Juin 2014	UGP/Faculté lettres
22. Revoir la composition des équipes métiers mixtes et élaborer des solutions viables et durables.	Juin-Juillet 2014	UGP/DPA
23. Former tout le personnel sur les méthodes de ciblage avant la revue à mi-parcours et combiner avec une formation pratique sur le genre.	Mars – Avril 2015	UGP
24. Augmenter le nombre de femmes et jeunes ciblés par le projet à travers les PMER et intégrer plus de femmes dans la professionnalisation des filières.	Mars – Avril 2015	UGP
25. Introduire des modules dont la durée demande un engagement régulier afin d'assurer un meilleur apprentissage et approfondissement par répétition et faire-faire. Les visites d'échanges doivent être organisées aussi bien pour hommes que pour les femmes.	2015	UGP
26. Les missions de supervision et d'examen à mi-parcours veilleront au respect de la stratégie de ciblage, y compris la dimension genre retenue par le	2015	FIDA/GVT

¹⁸ Bonnes pratiques de fabrication.

¹⁹ Bonnes pratiques d'hygiène.

projet. Ces aspects figureront dans les Tdrs de ces missions.		
27. Produire plus de documentation, publication, articles dans la presse, articles web au niveau local, national et FIDA pour disséminer plus d'information sur les innovations et l'importance du patrimoine.	fin 2014	UGP/SE
Aspects fiduciaires		
28. Améliorer le rythme de décaissement en accélérant la cadence des réalisations sur le terrain	Décembre 2014	UGP
29. Accélérer les transmissions des demandes de remboursement des dépenses au FIDA	Continu et avant fin 2014	DB/MEF
30. Transmettre à temps le relevé des états des remboursements des dépenses à l'UGP	continu	FIDA
31. Mettre à jour le niveau de contribution des droits et taxes et contributions en nature du Gouvernement (véhicules, etc.)	Juin 2014	UGP
32. Améliorer la documentation pour apprécier la contribution réelle des bénéficiaires (comptabilisation contreparties en nature)	Décembre 2014	UGP
33. Respecter les clauses contractuelles dans la remise des rapports d'audit au FIDA	Fin juin 2014	IGF/UGP

Appendice 4 : Questions financières

Exécution effective des obligations de financement par source de financement; décaissements par catégorie et par composante

Table 4 A: Décaissements par bailleur au 30/04/2014 ('000 USD)

Bailleurs	Approuvé	Décaissés	Taux %
Prêt FIDA	6 380	132,32*	2.09
Don FIDA	140	0	0
Gouvernement	2 320	66,10**	2.89
Bénéficiaires	120	0	0
ANOC	160	0	0
Total	9 130	198,43	2.17

(*) Source FIDA (mai 2014)

(**) Source UGP calculés au taux de 1 USD = 8,1 MAD (mai 2014)

Table 4 B: Décaissements par bailleur et par composante au 30/04/2014 ('000 MAD) (Source UGP)

Composantes	FIDA			Don FIDA			Gouvernement			Bénéficiaires			ANOC			Total		
	Prévu	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	%
I. Appui au développement de la filière olive.	17 995,15	384,228	2,13	245,50			5 941,10	180,12	3,03	368,25						24 550,00	564,348	2,29
II. Appui au développement de la filière pomme	20 290,18	347,040	1,71	903,04			6 575,26	253,91	3,86	423,30						28 191,78	600,95	2,13
III. Appui au développement de la filière viande ovine	8 842,95	193,722	2,19				3 386,37	31,90	0,94	164,52			1 316,16			13 710,00	225,622	1,64
IV. Coordination et gestion du projet.	3 930,54	146,600	3,73				2 609,46	69,60	2,66	0,00						6 540,00	216,2	3,30
Total	51 058,82	1071,590	2,09	1 148,54			18 512,19	535,53	2,89	956,07			1 316,16			72 991,78	1607,12	2,20

Table 4 C: Décaissements du prêt FIDA au 30/04/2014 (DTS) (Source FIDA)

	Catégories	Allocations initiales	Décaissements réels	en %	Soldes
I	Aménagements et travaux.	1 050 000,00	0	0	1 050 000,00
II	Véhicules	120 800,00	0	0	120 800,00
III	Equipements et matériels	1 110 000,00	0	0	1 110 000,00
IV	Formation, animation et études.	320 000,00	28 357,78	8,86	291 641,22
V	Appui et assistance technique.	1 090 000,00	57 340,57	5,26	1 032 659,43
VI	Non alloué.	410 000,00	0	0,00	410 000,00
	Total	4 100 800,00	85 698,35	2,09	4 014 300,65

Appendice 5: Avancement matériel au regard du PTBA, y compris les indicateurs SYGRI

Composante/ Sous-composante ou produit	Unité	Période: 1/1/2014 au 30/04/2014			Progrès effectif global	Objectifs fixés dans le RPE	%
		PTBA	Progrès effectif	%			
Composante I: Appui au développement de la filière olive:							
A-Amélioration de la production de la filière "olive"							
1. Renforcement des capacités des agricultures							
Techniciens arboricoles	Pers-mois	22	2	9,1%	14	100	14,0%
Ingénieur arboricole	Pers-mois	5,5	0,5	9,1%	3,5	25	14,0%
Renforcement des capacités des AUEA	FF	0	0		1	1	100,0%
2. Formation des jeunes ruraux							
Formation des équipes "métier" de tailleurs	jours	15	0	0,0%	8	15	53,3%
Formation des équipes "métier" de contrôle phytosanitaire et de fertilisation	jours	15	0	0,0%	16	15	106,7%
Formation des équipes "métier" de récolte	jours	15	0	0,0%	8	15	53,3%
3. Etudes d'aménagement PMH							
Schéma général intégré de consolidation	Unité hydraulique	3	0	0,0%	2	3	66,7%
Avant projet et évaluation préliminaire du coût	Unité	3	0	0,0%	0	3	0,0%
Travaux topographiques	km	10	0	0,0%	0	10	0,0%
Projet d'exécution, DAO et contrôles des travaux	km	10	0	0,0%	0	10	0,0%
4. Acquisition de matériel d'entretien des vergers							
Achat de matériel de traitement phytosanitaire	kit	1	0	0,0%	4	5	80,0%
Achat de matériel de taille (sécateur, scies, tronçonneuses)	kit	1	0	0,0%	4	5	80,0%
Achat de matériel de récolte (vibreurs, filets)	kit	2	0	0,0%	4	5	80,0%
Achat d'outillage pour AUEA	Lot	2	0	0,0%	0	4	0,0%
5. Acquisition d'équipement et matériel							
Ordinateur et imprimante, photocopieur, scanner	Unité	0	0	0,0%	0	4	0,0%
6. Véhicule de terrain							
	Véhicule	2	0	0,0%	0	2	0,0%
B-Valorisation des produits de la filière "olive"							
1. Construction							
Etudes(architecte et suivi des travaux)	Etude	3	0	0,0%	0	4	0,0%
Aires de transformation	m2	0	0	0,0%	0	600	0,0%
2. Equipement et matériel de production							
Matériel de stockage de l'huile d'olive et unité de mise en bouteilles de verre	Nombre	0	0	0,0%	0	1	0,0%
Unité de production des olives de table	Nombre	0	0	0,0%	0	1	0,0%
Unité de production de la tapenade des olives de conserve	Nombre	0	0	0,0%	0	1	0,0%
Unité de production du savon dur et mou	Nombre	0	0	0,0%	0	1	0,0%
3. Assistance technique							
Ingénieur agro-industrie	Pers-mois	4	0	0,0%	0	10	0,0%
Technicien chargé de production/qualité	Pers-mois	11	0	0,0%	0	44	0,0%
Agent commercial	Pers-mois	11	0	0,0%	0	44	0,0%
4. Equipement et matériel de contrôle							
Matériel de pesage	Nombre	0	0	0,0%	0	4	0,0%
Ordinateur pour la traçabilité et enregistrement	Nombre	0	0	0,0%	0	4	0,0%
Logiciel de traçabilité	Unité	0	0	0,0%	0	4	0,0%
5. Etudes							
Business plan des produits de la filière "olive"	Nombre	1	0	0,0%	0	1	0,0%
Etude de marché des produits de la filière "olive"	Nombre	1	0	0,0%	0	1	0,0%

Composante/ Sous-composante ou produit	Unité	Période: 1/1/2014 au 30/04/2014			Progrès effectif global	Objectifs fixés dans le RPE	%
		PTBA	Progrès effectif	%			
Composante II: Appui au développement de la filière pomme :							
A-Amélioration de la production de la filière "pomme"							
1. Renforcement des capacités des agricultures							
Techniciens arboricoles	Pers-mois	22	2	9,1%	14	100	14,0%
Ingénieur arboricole	Pers-mois	5,5	0,5	9,1%	3,5	25	14,0%
Renforcement des capacités des AUEA	FF	0	0	0,0%	1	1	100,0%
2. Formation des jeunes ruraux							
Formation des équipes "métier" de tailleurs	jours	15	0	0,0%	8	15	53,3%
Formation des équipes "métier" de contrôle phytosanitaire et de fertilisation	jours	15	0	0,0%	20	15	133,3%
Formation des équipes "métier" de récolte	jours	15	0	0,0%	6	15	40,0%
3. Etudes d'aménagement PMH							
Schéma général intégré de consolidation	Unité hydraulique	2	0	0,0%	2	2	100,0%
Avant projet et évaluation préliminaire du coût	Unité	2	0	0,0%	0	2	0,0%
Travaux topographiques	km	10	0	0,0%	0	10	0,0%
Projet d'exécution, DAO et contrôles des travaux	km	8	0	0,0%	0	8	0,0%
4. Acquisition de matériel d'entretien des vergers							
Achat de matériel de traitement phytosanitaire	kit	0	0	0,0%	8	5	160,0%
Achat de matériel de taille (sécateur, scies, tronçonneuses)	kit	0	0	0,0%	8	5	160,0%
Achat de matériel de récolte (vibreurs, filets)	kit	0	0	0,0%	0	5	0,0%
Achat d'outillage pour AUEA	Lot	2	0	0,0%	0	4	0,0%
5. Diversification variétale							
Extension des plantations de pommier	ha	199	0	0,0%	0	230	0,0%
B-Entretien des locaux et équipements des unités de valorisation							
1. Construction							
Etudes (architecte et suivi des travaux)	Etude	3	0	0,0%	0	3	0,0%
Aires de transformation	m2	0	0	0,0%	0	750	0,0%
2. Equipement et matériel de production							
Unité de conditionnement avec emballage et étiquetage des pommes	Nombre	0	0	0,0%	0	3	0,0%
Unité de production/conditionnement du vinaigre	Nombre	0	0	0,0%	0	1	0,0%
Unité de production/conditionnement de compote	Nombre	0	0	0,0%	0	1	0,0%
3. Assistance technique							
Ingénieur agro-industrie	Pers-mois	3	0	0,0%	0	10	0,0%
Technicien chargé de production/qualité	Pers-mois	11	0	0,0%	0	44	0,0%
Agent commercial	Pers-mois	11	0	0,0%	0	44	0,0%
4. Equipement et matériel de contrôle							
Matériel de pesage	Nombre	0	0	0,0%	0	5	0,0%
Ordinateur pour la traçabilité et enregistrement	Nombre	0	0	0,0%	0	5	0,0%
Logiciel de traçabilité	Unité	0	0	0,0%	0	5	0,0%
5. Etudes							
Business plan des produits de la filière "pomme"	Forfait	1	0	0,0%	0	1	0,0%
Etude de marché des produits de la filière "pomme"	Nombre	1	0	0,0%	0	1	0,0%
Composante III: Appui au développement de la filière viande ovine :							
A-Renforcement du disponible fourrager par stockage d'aliments de bétail							
Etudes (architecte et suivi des travaux)	Forfait	5	0	0,0%	0	5	0,0%
Stockage d'aliment de bétail pour les groupements ANOC	Unité	0	0	0,0%	0	5	0,0%
B-Appui à la filière par l'agrégation							
Création de groupements d'éleveurs	Unité	4	0	0,0%	0	4	0,0%

Composante/ Sous-composante ou produit	Unité	Période: 1/1/2014 au 30/04/2014			Progrès effectif global	Objectifs fixés dans le RPE	%
		PTBA	Progrès effectif	%			
Amélioration génétique	troupeau	80	0	0,0%	0	160	0,0%
Aménagement et équipement des bergeries	Bergeries	42	0	0,0%	0	42	0,0%
Appui à la commercialisation	Forfait	1	0	0,0%	0	1	0,0%
C. Valorisation des produits de la filière "ovine"							
Unité de traitement des peaux et de valorisation du cuir	Unité	0	0	0,0%	0	1	0,0%
Centre de collecte et traitement de laine	Unité	0	0	0,0%	0	1	0,0%
Petits projets	Unité	2	0	0,0%	0	3	0,0%
Mise en place de kiosque de commercialisation	Unité	0	0	0,0%	0	1	0,0%
D-Renforcement des capacités							
1. Formation							
Formation des bénéficiaires ne relevant pas des groupements ANOC	Session	1	0	0,0%	2	6	33,3%
2. Encadrement et organisation des coopératives de valorisation	journée	0	0	0,0%	0	10	0,0%
E-Assistance technique							
Ingénieur production animale (zootechnicien)	Pers-mois	8	0	0,0%	3	35	8,6%
F-Renforcement institutionnel							
Véhicules et équipements pour SVA et ONSSA							
Véhicules pick-up double cabine	Unité	0	0	0,0%	0	2	0,0%
Unité informatique et mobilier de bureau	Unité	0	0	0,0%	0	3	0,0%
Equipements informatique pour groupements ANOC	Unité	0	0	0,0%	0	5	0,0%
Composante IV: Coordination et gestion du projet:							
A-Assistance technique							
Spécialiste en marketing des produits alimentaires	Pers-mois	3	0	0,0%	2	10	20,0%
Sociologue	Pers-mois	3	0	0,0%	1,5	6	25,0%
Juriste	Pers-mois	2	0	0,0%	0	4	0,0%
B-Equipement de bureau							
1. UGP							
Unité informatique	Unité	0	0	0,0%	3	4	75,0%
Mobilier de bureau	Lot	0	0	0,0%	0	4	0,0%
Photocopieuse	Lot	0	0	0,0%	0	2	0,0%
2. CT et S/CT							
Matériel et mobilier de bureau	Lot	0	0	0,0%	0	2	0,0%
Matériel informatique	Unité	0	0	0,0%	0	5	0,0%
C-Véhicules							
1. UGP							
Véhicules tout terrain	Véhicule	0	0	0,0%	0	1	0,0%
Véhicules pick-up 4*4	Véhicule	0	0	0,0%	0	2	0,0%
2. CT et S/CT							
Véhicules pick-up 4*4	Véhicule	0	0	0,0%	0	2	0,0%
D- Activités de suivi-évaluation							
Atelier de démarrage du projet	Forfait	0	0	0,0%	1	1	100,0%
Enquête de base	Forfait	0	0	0,0%	1	1	100,0%
Etude et mise en place du système de S&E et SYGRI	Forfait	0	0	0,0%	1	1	100,0%
Formation des responsables sur le genre et le ciblage	Session	0	0	0,0%	1	1	100,0%
E-Centre de documentation							
Mobilier/rayonnage	Forfait	0	0	0,0%	0	1	0,0%
Matériel informatique	Forfait	0	0	0,0%	0	1	0,0%
Photocopieuse	Unité	0	0	0,0%	0	1	0,0%
Dotation d'ouvrages spécialisés	Forfait	0	0	0,0%	0	1	0,0%
Site web	Forfait	0	0	0,0%	0	1	0,0%

Appendice 6 : Respect des dispositions de l'accord de financement, état d'avancement

Section	Disposition	Objectif/Date prévue	État d'avancement/Date
Section E 1.b)	L'UGP a été mise en place au sein de la DPA, les spécialistes matières ont été sélectionnés conformément aux dispositions de l'accord de prêt	Disposition avait été respectée mais les deux sociologues ont été réaffectés	Recruter un sociologue à plein temps / juillet 2014
Section E 2	Les dispositions prévues à la section 4.08 a) des conditions générales ne s'appliquent pas à l'accord de prêt. Les dépenses spécifiées au parag.2 de l'annexe 2 de l'accord de prêt et n'excédant pas un montant total en MAD équivalent à la somme de 800 000 USD peuvent être honorées à partir du compte de prêt et du compte de don		pas de compte spécial
Annexe 3	Clauses particulières : a), b), c), d), e) et f)		Clauses respectées
Section 4.02 b)	Aucun retrait ne peut être effectué sur le compte du prêt et/ou le compte de don avant que le FIDA n'ait approuvé le premier PTBA		Disposition respectée
Section 4.04	Les demandes de retrait ou d'engagement spécial sur le compte de prêt et/ou du compte de don, doivent être accompagnées par les documents et les pièces justificatives		Disposition respectée
Section 7.01 b)	L'UGP élabore annuellement un projet de PTBA	Projet de PTBA à soumettre au FIDA pour non-objection 60 jours avant le début de l'année du projet considéré	Disposition respectée
Section 7.05	Les marchés de biens, de travaux et de services doivent être passés conformément aux dispositions de la réglementation de l'emprunteur		Disposition respectée
Section 7.08	L'UGP assure contre les risques l'ensemble des biens et des constructions utilisés dans le cadre du projet selon les montants conformes à de saines pratiques commerciales		Disposition respectée
Section 7.11	L'emprunteur nomme le directeur du projet et tout le personnel clé du projet selon la procédure précisée dans l'accord du prêt et fait en sorte qu'il reste en poste tout au long de la période de mise en œuvre	Le directeur et le personnel clé du projet sont nommés	Disposition à respecter tout le long de la période de mise en œuvre
Section 8.02	L'UGP établit et tient un système approprié de gestion des informations, conformément aux prescriptions du guide pratique du FIDA pour le suivi-évaluation des projets		Disposition respectée, une application et un registre de contrats et de dépenses ont été mis en place
Section 8.03	L'UGP doit remettre au FIDA des rapports d'activité périodiques conformes en la forme et sur le fond aux exigences du FIDA	Le rapport d'activité semestrielle n'a pas été élaboré	Les rapports d'avancement des réalisations par composante sont disponibles
Section 9.01	L'UGP tient des comptes et des livres comptables distincts, conformément à des pratiques comptables appropriées.	Les crédits d'investissement et de fonctionnement sont inscrits séparément	Disposition respectée pour les engagements, les paiements et l'archivage des dossiers,
Section 9.03	Remettre au FIDA dans les 6 mois suivant la fin de l'année fiscale, une copie certifiée conforme du rapport d'audit.	Avant juin 2014	Mesures engagées par l'UGP pour l'audit des comptes de l'exercice 2013.
Section 11.01	Le financement et les paiements au titre des frais de service du prêt sont exonérés de tout impôt, et les paiements au titre des frais de service du prêt sont faits nets de tout impôt.		Disposition respectée

Appendice 7: Gestion des savoirs, apprentissage et innovation

- Apprentissage

▪ Formations des équipes-métiers, AUEA, éleveurs et petits agriculteurs

- Au total 33 sessions, soit 66 journées de formation, ont été organisées au profit des jeunes (hommes et femmes) potentiellement éligibles à la constitution des équipes-métiers sur différentes thématiques liées au développement des filières olives et pommes. Après ces formations, 12 équipes-métiers regroupant 126 jeunes ont été constituées sous forme d'associations en attendant leur transformation en coopératives. Les agriculteurs ont bénéficié des formations dispensées aux équipes-métiers, ce qui a enrichi les échanges entre les jeunes techniciens et leur clientèle. En outre, 48 journées de formation ont été dispensées au profit de 554 éleveurs non membres de l'ANOC²⁰ et ont porté sur différentes thématiques relatives à la conduite des élevages. Par ailleurs, 10 journées ont été organisées au profit de 130 membres des associations d'usagers de l'eau d'irrigation (AUEA). Le bilan des formations est donné dans les tableaux ci-dessous).

- En ce qui concerne plus particulièrement les filières arboricoles, les formations ont lieu au sein de vergers pilotes créés dans chacune des communes concernées (champs écoles). Lors de la mission, un entretien a eu lieu avec un représentant de l'International Plant Nutrition basé à Atlanta qui est en train d'envisager avec la direction du projet, la signature d'une convention dans le domaine de l'encadrement technique des agriculteurs de la zone du projet.

▪ Formation des cadres

- Dès le démarrage du projet et la mise en place des spécialistes matières et équipes d'animation, l'UGP a procédé à l'organisation des sessions de formation au profit des cadres : de l'assistance technique, des services techniques de la DPA, des structures de proximité de l'ONCA et du Service de planification stratégique régionale. Les modules de ces formations ont porté sur l'approche du projet principalement sur les méthodes de ciblage des populations pauvres, sur la sensibilité aux questions genre et sur le suivi-évaluation du projet. Les sessions de formation ont été assurées par des bureaux d'études du 27 juin au 2 juillet 2013 pour le module ciblage et suivi évaluation et du 8 au 9 octobre 2013 sur l'approche genre.

- Innovations/Capitalisation/Démultiplication.

- **Equipes métiers. Une innovation majeure.** Le projet a capitalisé sur l'expérience menée dans le cadre de la phase I du projet notamment dans l'approche participative et l'implication des populations dans la programmation et la planification de leurs activités. Le projet a également capitalisé sur l'expérience du projet MCA notamment pour le développement de la filière olive et aussi pour les autres filières (amande, miel et viande ovine/caprine) mises en place dans le cadre du PMV-Pilier II. Avec les « équipes métiers » et l'introduction des bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène, le projet introduit des innovations majeures qui auront à terme des effets positifs sur la qualité de la production et les revenus des petits producteurs (trices) dans la zone d'intervention.

- Douze (12) équipes métiers (dont 1 composée uniquement de femmes) sont en place pour les 2 filières olive et pomme. Des formations leurs ont été dispensées sur les techniques, de taille, protection phytosanitaire, fertilisation, irrigation et récolte. Des Kits de récolte et de traitement leurs ont été distribués aux « équipes métiers ». Il faut aussi les appuyer par des formations pratiques pendant les périodes où sont faites les activités.

- L'introduction des équipes métiers va contribuer à améliorer la production et la qualité des produits. Les petits producteurs pourront faire appel à des services par une main d'oeuvre locale qui n'existait pas auparavant. Cela aura également des effets à terme sur l'emploi des jeunes et les revenus à la fois des prestataires et des petits agriculteurs. Une évaluation sera faite à mi-parcours et des enquêtes seront menées pour vérifier les impacts sur les bénéficiaires.

²⁰ Les formations au profit des éleveurs membres de l'ANOC seront réalisées dans le cadre des conventions conclues avec ladite association pour la création de groupements d'éleveurs et l'encadrement de leur cheptel.

BILAN DES FORMATIONS EN 2013 EQUIPES METIERS ET ELEVEURS NON MEMBRES DE L'ANOC

FILIERES	Thématiques	Nombre de sessions		Nombre de journées /session	Nombre total de journées formation	Nombre de participants aux formations		
		Prévues	Réalisées			Hommes	Femmes	Total
OLIVE	Taille	4	4	2	8	82	31	113
	Fertilisation, irrigation et protection phytosanitaire	8	8	2	16	180	43	223
	Techniques de récolte et qualité de l'huile	4	4	2	8	212	18	230
	TOTAL 1	16	16		32	474	92	566
POMME	Taille	5	4	2	8	131	-	131
	Fertilisation, irrigation et protection phytosanitaire	5	10	2	20	346	-	346
	Techniques de récolte	5	3	2	6	82	-	82
	TOTAL 2	17	17	2	34	559	-	559
OVINE	Conduite alimentaire des ovins	6	6	2	12	124	70*	194
	Conduite de la reproduction	6	6	2	12	82	70*	152
	Santé animale	5	5	2	10	160	70*	230
	Importance des cultures fourragères et arbustes fourragers	1	1	1	1	24	70*	94
	Engraissement	2	2	2	4	49	70*	119
	Hygiène des locaux	4	4	2	8	30	70*	100
	Voyage d'étude (à Kelaa des Sraghna)	1	1	1	1	15	-	15
	TOTAL 3	24	24		48	484	70	554
TOTAL DES FORMATIONS		57	57		114	1517	162	1679

FORMATION DES AUEA ET FORMATIONS SPECIFIQUES POUR LES CADRES

FILIERES	Thématiques	Nbre de sessions		Nbre de journées /session	Nbre total de journées formation	Nbre de participants aux formations		
		Prévu	Réalisé			Hommes	Femmes	Total
FORMATION DES AUEA	Renforcement des capacités des adhérents	4	4	2	8	83		83
	Valorisation des produits de la pomme	2	2	1	2	47		47
	Total 1	6	6	1.5	10	130		130
FORMATION DES CADRES	Ciblage	1	1	2	2	13	7	20
	Suivi-évaluation	1	1	3	3	12	8	20
	Approche genre	1	1	2	2	11	9	20
	Total 2	3	3	2	7	36	24	60
TOTAL GENERAL		66	66		131	1683	186	1869

ANNEXES

Annexe I : Degré de mise en œuvre des recommandations de la mission d'appui FIDA d'octobre 2013

Mesures convenues	Degré de mise en oeuvre
I. Appui au développement des filières olive, pomme et viande ovine	
1. Respect de l'approche filière définie par le projet et précisée par la mission pour la mise en œuvre des actions du projet, notamment en ce qui concerne l'organisation des bénéficiaires comme conditions préalables à la mise en œuvre des actions et le respect des critères d'éligibilité définis par type d'action	Fait
II. Coordination et gestion du projet	
2. Elaboration par le sociologue d'une note méthodologique, en fonction de la démarche du projet et sur la base des orientations et des appuis fournis par la mission. La note devra préciser les moments opportuns d'intervention de chaque spécialiste. Selon l'évaluation faite par la mission, le sociologue actuel, n'arrive pas à prendre l'initiative et ne semble pas disposer de l'expérience requise pour mener à bien l'appui demandé; la DP devra donc demander au BE son remplacement dans les meilleurs délais.	Fait
3. Compensation du départ des sociologues de la DPA (la sociologue a été mutée et le sociologue a été nommé chef de service), le projet devra chercher un renforcement par le déploiement d'un cadre et des techniciens de la DPA pour accompagner l'encadrement et l'organisation des bénéficiaires, la création des coopératives et le renforcement de leurs capacités en matière de gestion collective	Fait
4. Elaboration des programmes d'activités détaillés des spécialistes matières selon le planning de leur mobilisation établi par la mission et les besoins réels du projet. Ces programmes devront servir comme plans de travail des spécialistes et pour l'établissement des ordres de service	Fait
5. Suivi des activités des spécialistes matières comme prévu par les marchés d'assistance technique (feuille de présence, rapport d'activités, etc.). Les spécialistes dont les compétences ne répondent pas aux besoins du projet doivent être remplacé	Fait
6. Etablissement des partenariats prévus par le projet dans les meilleurs délais, notamment avec les organisations porteuses de projets	Fait
III. Aspects fiduciaires	
7. Mise en place d'une comptabilité séparée pour le projet (registres, inventaire, archivage, situations comptables)	Fait
8. Etablissement des relevés de dépenses selon les modèles élaborés et leur transmission régulière à la DB et au MAPM (ADA et DF)	Fait

Annexe II : Termes de référence du sociologue/Ingénieur en développement

Lieu: UGP/DPA de Marrakech

Tâches: Sous la supervision du chef de l'UGP et en collaboration avec les ingénieurs et les techniciens des Services de la DPA et du CT d'Amizmiz, le sociologue/ Ingénieur de développement aura les responsabilités suivantes:

- Assurer la préparation des outils pédagogiques sur les différents types d'organisations des populations (associations, coopératives, groupement d'intérêt économique, union, fédération, etc.) et sur les modalités de leur gestion;
- les petits agriculteurs et les bénéficiaires des petits projets de valorisation des produits des filières olive, pomme et viande ovine à se regrouper en coopératives ou groupements selon les exigences de chacune des composantes du projet;
- Prêter assistance à l'UGP pour organiser les sessions de renforcement des capacités nécessaires en relation avec l'approche genre et ciblage;
- Organiser et animer des sessions de formation au profit du personnel administratif (cadres et techniciens) et de la population cible sur les différents types d'organisation des populations et sur les modalités et procédures de leur gestion ;
- Participer aux commissions de sélection des groupements et des coopératives éligibles aux actions du projet;
- Etablir les conventions de partenariat à engager entre le Projet et les groupements ou coopératives qui bénéficieront de l'appui du Projet et veiller à leur exécution;
- Assurer l'encadrement des différentes organisations des agriculteurs et superviser leur fonctionnement et leur administration (tenue des assemblées générales, réunions des conseils d'administration, tenue de la comptabilité, etc.);
- Assurer le suivi du fonctionnement des organisations partenaires du projet et aider à résoudre les conflits éventuels;
- Procéder à l'évaluation du fonctionnement des organisations partenaires du projet;
- Contribuer à l'élaboration des rapports semestriels des activités du Projet en élaborant les rapports relatifs à l'organisation des bénéficiaires et au fonctionnement des groupements et des coopératives;
- Prêter assistance à l'UGP pour préparer divers rapports d'activités du Projet;
- Elaborer les rapports de mission conformément aux clauses contractuelles.

Profil

- Sociologue, ingénieur en vulgarisation, Ingénieur de développement ou équivalent;
- Expérience au minimum de 5 ans dans l'organisation des populations et la gestion des associations et coopératives avec expertise dans l'approche genre;
- Maîtrisant les procédures administratives et financières des associations, des coopératives et des groupements;
- Compétence et capacité démontrées d'animation et d'encadrement des associations, coopératives et groupements;
- Capacité de transfert de connaissance en matière de ciblage et de sensibilité au genre;
- Maîtrise des outils d'approche participative et intégration des femmes rurales;
- Grande capacité d'animation et de communication en milieu rural et d'accompagnements des OPA;

- Capacité de négocier avec toute une gamme d'intervenants, notamment: autorité locale, administrations, partenaires locaux (population, associations, etc.) ;
- Maitrisant l'outil informatique (Traitement de texte, Excel et tableaux etc.) ;
- Maîtrise de l'arabe et du français et une aptitude prouvée de rédaction de rapports de haute qualité en ces langues (la maîtrise de la langue amazighe est souhaitable).

Durée: 6 Hommes/mois

Annexe III : Termes de référence de l'Ingénieur en agro-industrie et marketing

Lieu: UGP/DPA d'Al Haouz

Tâches: Sous la supervision du chef de l'UGP et en collaboration avec les ingénieurs et les techniciens des Services de la DPA, l'Ingénieur en Agro-industrie et Marketing aura les responsabilités suivantes:

- Assurer la bonne exécution de toutes les activités d'appui à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles dans le cadre de la mise en œuvre du programme PDFAZMH. A cet effet, ses tâches principales consisteront à:
 - Animer des sessions d'information à l'UGP sur les aspects relatifs aux technologies de transformation et de valorisation des produits alimentaires et agricoles, les bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène, certification/labellisation, à la commercialisation et marketing ;
 - Participer à la sensibilisation des petits agriculteurs et les bénéficiaires des petits projets de valorisation des produits des filières olive, pomme, viande rouge ovine à se regrouper en coopératives ou groupements selon les exigences de chacune des composantes du programme;
 - Participer à l'information, l'animation, la sensibilisation et l'organisation des populations cibles en vue de leur faire connaître les objectifs du programme, l'approche et les méthodes de travail envisagées, les rôles respectifs des différents opérateurs, et le type d'engagement mutuel à prendre;
 - Identifier les technologies de transformation et de stockage adaptées au contexte et aux capacités des opérateurs locaux;
 - Analyser les demandes d'appui en matière de transformation/stockage /commercialisation des produits;
 - Identifier les besoins en équipements et matériel de transformation/conditionnement et les fournisseurs;
 - Préparer les termes de référence, les dossiers de consultation et les cahiers de charges pour les études et les commandes d'équipements et matériel de transformation / conservation des produits alimentaires et agricoles ;
 - Assister le SMOP et l'UGP pour l'élaboration des contrats de prestation de services et les protocoles de collaboration à passer avec les opérateurs privés et publics pour les activités en relation avec la transformation et la commercialisation des produits alimentaires;
 - Mobiliser les acteurs dans la gestion des opérations de mise en œuvre des interventions des prestataires/partenaires et dans le développement des filières concernées par le PDFAZMH;
 - Contribuer à l'organisation des formations des bénéficiaires en gestion, à l'utilisation des équipements et des technologies de transformation appropriés; réglementation alimentaire et les bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène et labellisation ;
 - Faciliter la mise en relation entre les acteurs des filières concernées;
 - Appuyer les dispositifs d'informations sur le marché existant sur la base d'une analyse diagnostic de leurs contraintes et atouts;
 - Faciliter la mise en place des infrastructures marchandes (infrastructures de transformation, de stockage et de conditionnement);
 - Accompagner les unités de transformation et de valorisation dans le domaine de la mise en place des bonnes pratiques de fabrication, d'hygiène, de labellisation et de certification ;
 - Participer à l'élaboration des programmes de travail annuels et des budgets prévisionnels;
 - Participer à la rédaction des rapports d'activités du programme;
 - Travailler en étroite collaboration avec le responsable du Suivi et Evaluation pour la mise en place et le fonctionnement d'un système de Suivi et d'Evaluation en lien direct avec le volet transformation, commercialisation; labellisation, certification et marketing ;
 - Rédiger les documents techniques sur les actions entreprises et assurer la diffusion et la capitalisation des résultats acquis. Collaborer et participer aux missions techniques d'appui des consultants internes et externes, aux missions de supervision et de revue à mi-parcours du bailleur;

- Collaborer à la réalisation de toute autre tâche jugée utile dans son domaine de compétence.

Profil

- Etre de nationalité Marocaine;
- **Diplôme** : Niveau BAC + 5 : diplôme d'Ingénieur en industrie agro alimentaire) ou tout autre diplôme équivalent.
- **Expérience** :
Avoir, dans le domaine de l'Agro-industrie:
 - Une expérience d'au moins de 5 ans
 - Une expérience en commercialisation est souhaitable.
- **Capacités techniques** :
 - Avoir de solides connaissances en maîtrise des procédés de transformation, de conservation, de conditionnement des produits alimentaires et agricoles et équipements afférents, en analyse des potentialités de marchés des produits agro-alimentaires et de la chaîne des valeurs depuis l'achat des matières premières jusqu'à la commercialisation.
 - Avoir de bonnes connaissances sur les normes de la réglementation alimentaire et sur les approches de la mise en place des systèmes de la gestion de la sécurité sanitaire des produits alimentaires
- **Capacités personnelles** :
 - Disposer d'une bonne capacité de communication; avoir une capacité d'analyse et de synthèse, de supervision, le sens de l'organisation, une aptitude à travailler en équipe et sous pression et une bonne condition physique permettant de participer à des missions sur terrain.
 - Ayant des potentialités d'initiatives.
- **Connaissance linguistique et information** : Maîtriser les outils informatiques et les langues arabe et française. La connaissance de la langue Amazighe locale est un atout.

Durée de la fonction

Contrat d'un (1) an renouvelable pendant la durée du PDFAZMH et après évaluation satisfaisante.

Lieu d'affectation

Le poste sera basé à Marrakech.

NB : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Liste des personnes rencontrées

Nom & Prénom	Poste occupé
Hadraoui samira	Chef de l'UGP
Mohamed oufliyene	ODOC
Abdelaziz aitabdelah	Direction régionale artisanat
Amine elhassaani	UGP
Maha laarossi	SM (juiste)
Rabiaâ Attari	SMOP
Aitlahssan mouhamed	SVA Alhaouz ONSSA
Elidrisi raja	ANAPEC Alhaouz
yamna hasni	Ingenieur SMOP- DPA
Errohi ahmed	Ing . Agronome SMOP - DPA
El Fouzi abdeslam	AT
Tatiq Bahrire	chef . SMOP
El Mandili MY abedllah	Directeur DPA Marrakech
Hassan Bassou	AT
Bouchra lelzar	SM. Marketing
Zaineb Bensassi	SM. Agro Alimentaire
Enneddam wafaa	Ingénieur développement agricole et rural
Neddami Aziz	Assistance technique agro-alimentaire
Fatima oubnali Azzahra	Assistance technique agro-alimentaire
Lalaoui rachidi yousef	chef service recherche-Dev. INRA Marrakech
Sara Ismaili	A. technique SMOP
Boubkraoui Abdeljalil	Ingénieur SMOP/DPA
Lahbib Loukhma	Ingénieur SMOP (DPA)
Mohammed Oufkir	Assistance technique SMOP
Mhemed Hemri	AT
Khalid Ourich	AT
Hajar ARAB	Expert ingénieur conseil
Tair Amal	Coordinatrice Projet ANOC
Chafik Elchhab	A. Technique ANOC
Zabiri omar	A. Technique ANOC
Errimali bachir	SMOP
Ouzrit MD	ONSSA/SPV Marrakech chef service
Bouzekraoui Mohamed	AT
Najia Tika	SVA
Bahija lahsin	Service support DPA

Programme des visites de terrain

Jeudi 08 Mai 2014 :

- 8 h départ de la DPA de Marrakech
- 9 h arrivée à Oulad M'Taa
- 09 à 10 h : visite d'un groupe d'éleveurs prospectés, un groupement existant et la coopérative féminine ESSAFA à Oulad Mtaa
- 10h à 11 h : contact avec les membres de l'équipe métier (association Zitouna) à Oulad M'Taa
- 11 h à 12 h :
 - visite de verger d'olivier de la coopérative Amaghras, dans le cadre de l'encadrement de proximité, voir les techniques de taille et des travaux du sol réalisés.
 - contact avec les membres de l'équipe métier féminine Tamounte et visite de leur unité de trituration.
- 12h à 13 h : contact avec les membres de la coopérative Aguersouak et visite de leur unité de trituration d'olive.

Vendredi 09 Mai 2014 :

- 8 h départ de la DPA de Marrakech
- 9 h arrivée à Ouirgane
- 09 à 10 h : visite d'un verger de pommier adulte dans le cadre de l'encadrement de proximité (Techniques culturelles)
- Contact du propriétaire
- 10h à 11 h : contact avec le Président de la CR et un groupe d'agriculteurs bénéficiant de l'encadrement de proximité
- 11 h à 13 h :
 - visite d'une parcelle pomme nouvellement plantée
 - contact avec les membres d'un groupe de bénéficiaires de l'extension du pommier